

Rivière-au-Tonnerre possède une église construite en 1905.

## Eglise restaurée grâce à l'aide des paroissiens

RIVIÈRE-AU-TONNERRE — L'église Saint-Hippolyte a été bâtie en 1905 sous la direction du premier curé de la place, le père Louis Hesry, un eudiste d'origine française. Conçue dans un style normand, cette église ressemble à une cathédrale et est même pourvue de deux jubés. Longue de 140 pieds, large de 40 pieds et haute de 60 pieds, cette église fut construite bénévolement par les paroissiens eux-mêmes, sous la surveillance de John Cody et James Boudreau.

Depuis quelques années, et faute d'entretien, cette belle église commençait sérieusement à être marquée par le temps et accusait ses 75 années d'existence.

Nommé curé de Rivière-au-Tonnerre, l'automne dernier, après avoir été en poste à Baie-Comeau, le père Méthot s'attaqua résolument à la réfection de l'église. Pour ce faire, il réussit à mobiliser ses paroissiens, d'abord en les occupant physiquement à la restauration de l'église, ensuite en leur faisant ouvrir leurs bourses.

Ainsi, pour restaurer entièrement l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, pour consolider son sous-sol et pour asphaltier ses alentours, le

père Méthot immobilisa une somme de \$62,000.

De ce montant, il a déjà recueilli \$54,000 en dons divers: \$40,000 auprès de plusieurs communautés religieuses et \$14,850 des 95 familles de la paroisse. Soit une moyenne de \$150 par famille. Ce qui constitue véritablement un "exploit" de la part de la petite collectivité qui, huit mois par année, ne vit que grâce aux primes de l'assurance-chômage.

La fabrique doit encore \$8,000. Elle espère recueillir la moitié de cette somme auprès des organisateurs du Festival du crabe qui avaient décidé de lui remettre la moitié des recettes des festivités. Pour le reliquat, la fabrique entend contracter un emprunt à moyen terme.

Ce qui, à toutes fins pratiques, signifie que la fabrique aura dû emprunter environ \$5,000 pour des coûts de restauration de l'église d'environ \$62,000.

Un bel exploit qui méritait d'être souligné et que seuls le sens de la solidarité et le sens d'appartenance à un beau petit coin de pays peuvent expliquer. Un bel exploit à mettre au crédit des nordcôtiers et qui, en 1980, est plutôt rare ailleurs au Québec.

## \$3 millions pour les services sociaux et les divers hôpitaux

par Michel DAVID  
du bureau du SOLEIL

MATANE — Dans le cadre des mandats qui lui sont confiés par le ministère des Affaires sociales du Québec (MAS), la Commission d'immobilisations du CRSS-01 a réparti plus de \$3 millions entre les divers établissements de santé et de services sociaux de la région du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles de la Madeleine en 1979-80.

C'est ce qu'indique le rapport annuel de l'organisme qui s'est vu confier pour la première fois cette année la prise en charge régionale de l'analyse de toutes les demandes de développement des ressources humaines, matérielles et financières de la trentaine d'établissements répartis sur le territoire.

Les subventions accordées s'inscrivent dans trois programmes principaux visant les projets de rénovation, réparation, réaménagement ou achat d'équipements spécialisés de \$1 million et moins dans les centres hospitaliers, et ceux de \$250,000 et moins dans les centres d'accueil, centres locaux de services communautaires (CLSC), centres de services sociaux (CSS) et centres de réadaptation pour adultes (CTA).

Le troisième programme avait trait à l'accessibilité des handicapés aux divers établissements de santé et de services sociaux, tel que prévu dans un des volets de l'Opération Solidarité économique (OSE).

Les centres hospitaliers de Matane (\$778,740), de Rimouski (\$555,791), de l'Archipel (\$310,197) et de la baie des Chaleurs (\$284,000), de même que le CLSC de Matane (\$245,805) sont les établissements qui ont reçu les plus fortes subventions.

De façon à assurer la meilleure répartition possible dans l'avenir, le CRSS a entrepris la réalisation d'un plan de développement des ressources hospitalières et l'établissement du profil de vocation d'un hôpital régional.

Actuellement en cours d'étude, ce plan axé sur la complémentarité des ressources à l'échelle régionale plutôt que sur le fractionnement

sectoriel, servira d'encadrement au développement du réseau hospitalier dans les prochaines années.

CLSC

Pour l'année 1980-81, la réalisation la plus concrète sera vraisemblablement l'implantation de deux nouveaux centres de services communautaires dans les secteurs Capucins—Gros-Morne et Sayabec—Routherville, dont les sièges seront situés respectivement à Mont-Louis et Causapscal, auxquels s'ajouteront divers points de services.

Le CRSS compte réaliser ces deux projets d'ici un an. Le MAS en a approuvé le principe, de sorte que les lettres patentes autorisant la création de deux nouvelles corporations devraient être émises avant le 1er avril 1980.

Santé mentale

En revanche, il est peu probable que le CRSS en arrive à une véritable réorganisation des services en santé mentale dans un avenir prochain.

Le plan adopté en 1978 prévoyait le développement de quatre équipes multidisciplinaires de base (Maria, Mont-Joli, Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé) autour desquelles devaient s'articuler 9 équipes de secteurs rattachées aux CLSC. Le MAS n'a cependant octroyé aucun budget à cet effet, si bien que les ressources demeureront concentrées à Mont-Joli.

Réadaptation

Il en va de même du projet d'implantation d'un réseau de centres de réadaptation pour adultes proposé en juin 1979, qui prévoyait la mise sur pied de quatre centres à l'hôpital de Mont-Joli, au pavillon de la Montagne de Sainte-Anne-des-Monts, au Gredap de Gaspé et au centre de travail des Îles.

L'an dernier, seul l'hôpital de Mont-Joli a reçu un budget de \$5,800 pour prendre en charge les clients en réadaptation de Centrap Mitis Inc., devenu entre-temps centre de travail adapté (CTA). Les autres corporations n'ont cependant reçu aucune reconnaissance à titre de centres de réadaptation pour adultes.

# Demande de parents pour faire rouvrir l'école à Sainte-Odile

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil  
RIMOUSKI — Les structures scolaires sont-elles pour le bien de

l'enfant comme le claironnent les directives du ministère de l'Éducation? Les parents des élèves de la paroisse de Sainte-Odile de Rimouski

se le demandent sérieusement, eux qui assistent quotidiennement au transport de leurs enfants vers d'autres écoles, alors qu'ils auraient les installations suffisantes pour les accueillir dans leur propre paroisse.

quarantaine d'élèves en difficulté d'apprentissage, qui viennent presque en totalité de l'extérieur de Sainte-Odile.

Entre-temps, la démographie de Sainte-Odile a repris du poil de la bête et l'on s'attend à une croissance importante pour plusieurs années à venir.

Il y a maintenant deux ans que l'école Sainte-Odile, qui accueille 240 élèves mais qui ne devrait pas en contenir plus de 210, ne suffit plus aux besoins, et que l'on doit transporter 140 élèves vers d'autres écoles de Rimouski.

Après quelques rencontres avec les parents, la Commission scolaire La Neigette se dit incapable, affirme une représentante du comité des citoyens, Mme Gertrude Vignola, de reprendre possession de l'école D'Amours avant deux ou trois ans. Le comité ad hoc formé par la commission scolaire pour régler ce dossier, suggère pour sa part que l'école Sainte-Odile soit agrandie, mais le comité des citoyens rejette cette proposition.

C'est au cours d'une récente assemblée que le comité des citoyens a rejeté cette proposition, tout en affirmant qu'il prendrait tous les moyens nécessaires pour rouvrir l'école D'Amours, pétitions, piquetage, etc. Bref, affirme Mme Vignola, nous sommes décidés à ne pas nous laisser endormir par la commission scolaire.

## Un marathon de nage, au lac Témiscouata

NOTRE-DAME-DU-LAC — C'est au cours de la fin de semaine des 1er, 2 et 3 août prochain que sera présentée la seconde édition du "Tour de l'île Notre-Dame", un marathon de nage amateur de 16 kilomètres disputé dans le lac Témiscouata, à partir de Notre-Dame-du-Lac.

Le gagnant de l'épreuve de cette année, dont le président d'honneur sera Pierre Lacroix, des Nordiques de Québec, recevra la Coupe Jacques-Dubé.

Cette année, on s'attend à une participation importante et la liste des inscrits assure déjà la présence de Rémy Meunier, de Roberval, gagnant d'une épreuve organisée par la Traversée internationale du lac Saint-Jean, André Tremblay, Roger Verreault, Gilles Michaud, Claude Morin, Estelle Côté, Jacques Cantin et Marie Bellemare du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ainsi que Bruno Bissonnette et Julie Dionne

(première, en 1979) de Rimouski, ainsi que Pierre Fournier, Gilles Gendron et Michèle Simard, de Rivière-du-Loup, et Léon-Marie Hachez, de Cabano.

On attend également la participation de Jean-Luc Simard, de Chibougamau, et Gray John, 49 ans, de Pointe-Claire, qui a terminé troisième l'an dernier.

Trois journées de manifestations populaires accompagneront le marathon de nage amateur. L'ouverture est prévue pour 20h30 à la plage municipale le vendredi soir. Le samedi, on présentera différentes attractions, dont une course en baignoires, unique dans le Bas-Saint-Laurent, et des démonstrations de judo, en attendant le retour des nageurs qui auront quitté la plage à 11h du matin pour effectuer leur périple.

Dimanche, 3 août, il y aura des courses de voiles et des épreuves automobiles (accélération).

# FAILLITE

de la mercerie ROGER De BLOIS Inc.

**50%** et plus de réduction sur toute la marchandise en magasin  
SUPER PRIX SPÉCIAUX D'OUVERTURE

PANTALONS

\$5

CHEMISES SPORTS

\$3

CHAPEAUX

\$5

GRAVATES

\$1

SAFARI

Manches longues et courtes

\$45

VESTONS de GALA

(ont servi en location)

\$25

Lot de petites

VESTES

sans manche

\$5

COMPLETS

2 et 3 pièces

\$50

GILETS 100% LAINE

Manches longues. Fermeture éclair.

\$15

CEINTRES

de plastique ou de bois

5 \$1 pour

SACS pour HABITS

1.50

AMEUBLEMENT DE MAGASIN

Tel que mannequins, pupitres, armoires vitrées, etc.

COMPLETS 3 PIÈCES

Gr 34 à 52

Prix cour.: 159.95 à \$450

POUR \$80 à \$225

PANTALONS SPORT

ou de toilette

Prix cour.: 29.95 à \$50

POUR \$15 à \$25

TOUTE LA MARCHANDISE DE LA FAILLITE EST EN VENTE À LA BOUTIQUE CHARLES GIGUÈRE

BOUTIQUE

CHARGEX  
VISA

master charge

Charles Giguère  
CONFECTION POUR HOMMES

TOUTE VENTE EST FINALE

Stationnement gratuit

359, de la COURONNE, QUÉBEC-Tél.: 522-6001 (face au stationnement Jacques-Cartier)



Presbytere de Sainte-Pétronille

## Les gens de l'île auront une garderie à Sainte-Pétronille

par Gérald OUELLET

«La garderie de l'île» sera située dans le presbytere de la paroisse de Sainte-Pétronille. La direction de cette nouvelle garderie pourra recevoir les enfants de l'île d'Orléans dès le début de septembre prochain. C'est ce que déclarait hier au SOLEIL Mme Hélène Blais-Goulet, principale instigatrice de ce projet en voie de réalisation.

En effet, comme le soulignait Mme Blais-Goulet, les parents des enfants qui seront appelés à fréquenter cette nouvelle garderie sont assurés à l'avance que les enfants pourront s'amuser dans un décor des plus merveilleux de l'île.

Le presbytere qui est actuellement occupé par la Coopérative funéraire de l'île d'Orléans subira certaines transformations pour répondre aux besoins et à la sécurité des jeunes.

Comme le mentionnait Mme Blais-Goulet, le nombre d'inscriptions sera limité et pour le moment elle invite les parents qui ont des enfants de 18 mois à six ans à bien vouloir communiquer avec elle au

numéro de téléphone 828-2707 pour faire leur demande d'admission.

On prévoit inscrire environ de 30 à 40 jeunes pour la première année. D'ailleurs, le recrutement du personnel est déjà commencé. Les parents seront également invités à participer à la gestion de cette garderie.

Il semble d'après Mme Blais-Goulet que la réalisation de ce projet permettra aux enfants de se retrouver non loin de chez eux avec d'autres jeunes dans une maison spécialement aménagée pour eux avec des activités qui favoriseront leur épanouissement et leur développement.

Enfin, M. Blais-Goulet soulignait que la direction de la garderie compte procéder à une première inscription dès le début de juillet. Par la même occasion, Mme Blais-Goulet remercie grandement la Coopérative funéraire de l'île d'Orléans, le conseil de la fabrique de la paroisse de Sainte-Pétronille, le conseil municipal et toutes les personnes bénévoles qui ont mis du temps et du coeur pour que la garderie devienne une réalité.

## Nouvelle compagnie pour le service en commun dans l'île

par Gérald OUELLET

Une nouvelle compagnie a pris la relève du transport en commun dans l'île d'Orléans. Il s'agit de «Autocar Rive-Sud», dont les bureaux sont situés rue Saint-Vallier à Québec. Pour le moment, le service est donné du lundi au vendredi seulement. C'est ce que déclarait, hier, au SOLEIL un porte-parole de la compagnie «Autocar Rive-Sud».

Comme il l'indiquait, Autocar Rive-Sud comptait améliorer un système de transport en commun qui en a grandement besoin afin de répondre aux besoins des citoyens de l'île d'Orléans.

Pour le moment, la compagnie assure trois départs de l'île pour Québec par jour et ce du lundi au vendredi. Les départs de l'île sont à 5h30, à 9h15 et à 17h. De Québec pour l'île, les départs sont de 7h55, de 12h55 et 18h55. Les prix sont de \$1,25 à \$1,70 pour les adultes selon la municipalité de l'île ou s'effectue le départ ou l'arrivée tandis que le prix pour les enfants varie de \$0,70 à \$0,95 selon les départs et arrivées.

**L'artisanat**  
Les boutiques d'artisanat sont réglementées à Sainte-Pétronille, dans l'île d'Orléans. En effet, les

artisans locaux sont encouragés à exploiter une boutique d'artisanat dans quelque secteur que ce soit pourvu qu'ils respectent certaines conditions dont le conseil municipal rappelle les principaux points: a) que l'artisan soit locataire ou propriétaire de l'immeuble ou du local dans lequel il exploite sa boutique, b) que seuls soient mis en vente les objets fabriqués par l'exploitant artisan lui-même et que l'artisan paie à la municipalité un permis d'affaire.

**Sens unique**

Les rues Laflamme et Gagnon, dans la municipalité de Sainte-Pétronille, seront désormais à sens unique. Le conseil municipal s'est ainsi rendu à une demande contenue dans une pétition que lui ont fait parvenir plusieurs résidents de ces rues qui se disaient fort incommodés par «le flot» de circulation et le bruit qui y régnait.

Les membres du conseil sont conscients d'avoir «pénalisé» des concitoyens qui aimaient aller et respirer l'air du large ou y admirer les couchers de soleil... Mais, de toute évidence, les attroupements qui s'y terminaient en «parties» bruyantes devenaient intolérables pour les résidents de ces rues.

## Projet pour agrandir le centre de plein air sis à Armstrong

par Paul-Henri DROUIN

ARMSTRONG — Le centre de plein air l'OPARC (Optiparc de plein air régional Chaudière) qui possède un territoire d'environ 15 acres dans les secteurs de Armstrong et Saint-Théophile, s'est donné comme objectif pour les trois prochaines années, d'agrandir son territoire.

Il faudra auparavant en venir à une entente avec la compagnie d'exploitation forestière John Breakey, afin d'obtenir un droit de passage sur 2,300 acres, ce qui aurait pour avantage d'offrir plus d'activités.

Ces renseignements furent communiqués par M. Pierre Bourgeault, directeur général de l'OPARC à l'assemblée générale annuelle de cet organisme régional, dont 250 personnes ou organismes en sont membres.

«On se doit d'agir ainsi, a-t-il dit, considérant que le centre de plein air l'OPARC prend une telle envergure au bord du lac aux Cygnes, à Armstrong, dans la Beauce, qu'il est devenu un vaste parc naturel accessible à tous, principalement à la population de la Chaudière et des

régions avoisinantes.»

**Accessibilité**

Pour se rendre au sommet de la montagne à Feu, des étudiants en vertu de programmes d'emploi d'été ont construit des escaliers rustiques et c'est de cet endroit que le visiteur jouit d'une splendide vue qui s'étend jusqu'au Maine et qu'on aperçoit du côté canadien les lacs Coburn, Champagne et le Grand-Portage.

Egalement, on retrouve sur place un ensemble de sentiers, avec traverses et aires de repos, longeant le lac aux Cygnes et pénétrant dans une zone écologique.

Il y a aussi des observatoires juchés sur la montagne à Feu, des zones de pique-nique, de la baignade, des chalets, etc.

Les administrateurs pour la prochaine année et les élus ont été: MM. Gaétan Lacroix, vice-président; Gustave Poulin, secrétaire; Jean-Marie Bélanger, trésorier; Denis Doyon, Gaspard Gagné, Raymond Rodrigue, Paul-Emile Genest, Ernest Rochette et Léo Boutin, tous administrateurs. On procédera plus tard au choix d'un président et d'un représentant de la Zem-Jaro.

## «Prenez l'tour de Beauce-Appalaches»

# Publicité touristique lancée même si l'Etat s'est désisté

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — L'Association touristique Beauce-Appalaches Inc. (ATBA) a procédé, dernièrement, au lancement de 1.000 sacs de voyage avec l'identification «Prenez l'tour de Beauce-Appalaches», même au risque de subir un déficit important suite au désistement du ministère québécois du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, l'initiateur du projet.

C'est ce qu'a déclaré M. André Marquis, responsable de ce projet auprès de l'ATBA, lors d'une conférence de presse tenue au siège social de cet organisme, à Ville Sainte-Marie de Beauce.

«Ceci est d'autant plus malheureux, ajouta M. Marquis, c'est qu'après avoir été approché par le ministère, l'ATBA n'a pas hésité à y mettre tous les efforts possibles sans compter tous les frais imputés directement au budget régulier de l'ATBA, afin de mener à bon terme la campagne promotionnelle des Bons Québécois.

«De plus, a-t-il dit, c'est que toutes les dispositions avaient été mises en oeuvre par l'ATBA afin de réaliser tous les objectifs fixés en collaboration avec les organismes locaux tels que le comité touristique du Conseil économique de Beauce, la Chambre de commerce de Ville Sainte-Marie, puis de nombreuses municipalités des comtés de Beauce, Lotbinière, Lévis, Bellechasse, Dor-

chester, Montmagny et L'Islet.»

Ces objectifs étaient: — faire connaître le produit touristique de tous les comtés desservis par l'ATBA et ceci au cours des saisons d'été 1980, automne '80, hiver '81 et printemps '81;

— inciter un plus grand nombre de touristes surtout ceux venant de Montréal et Québec, notre clientèle cible, à visiter notre région;

— donner une meilleure information touristique;

— offrir des rabais appréciables concernant l'hébergement, la restauration, le camping, les équipements et attractions touristiques et les commerces;

— puis de désaisonnaliser la clientèle touristique.

**On passe à l'action**

Selon M. André Marquis, «ce n'est qu'après une analyse détaillée du programme de promotion des sacs régionaux Prenez l'tour de Beauce-Appalaches, et de ses conséquences, considérant l'excellente participation du milieu, que le conseil d'administration de l'ATBA a pris la décision de réaliser ce projet des sacs de voyage».

«Dans un premier temps, a-t-il dit, il fut convenu qu'on ne produirait que 1.000 sacs de voyage au coût de \$5 et dont l'ensemble comprend: — un sac de voyage avec une identification «Prenez l'tour de Beauce-Appalaches»;

— un carnet de bons sous forme de cartes d'affaires offrant des rabais de 10 à 15 pour 100 de divers intervenants touristiques et où chacun des comtés sera identifié par une couleur différente;

— un cadeau régional qui consiste en un dessin de l'artiste beauceron André Soucy, de Frampton, appliqué sur une plaquette en bois d'ébène fabriquée par la compagnie Artéfact, de Saint-Georges;

— différentes brochures comme celles sur l'hébergement 1980, les activités et événements, les terrains de camping et le dépliant de la région Beauce-Appalaches publié par Tourisme-Québec et celle sur les cabanes à sucre.

Les personnes intéressées à ce sac de voyage régional pourront se le procurer au siège social de l'ATBA au 80 rue Saint-Antoine, à Ville Sainte-Marie de Beauce, dans tous les kiosques d'information touristique de la région tels celui de Charny, situé aux chutes de la Chaudière, celui de Bernières, près de l'autoroute 20 (halte routière), ceux de Lévis (près de l'autoroute 20) à 206 route Kennedy et celui situé à la Traversée de Lévis, celui de Sainte-Marie, de Saint-Georges, Armstrong, Montmagny, L'Islet-sur-Mer et Saint-Jean-Port-Joli.

Egalement, il sera possible de se le procurer au 31e étage de l'édifice G et à la Maison du tourisme à Terre des Hommes.



Nomination

Le ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, a annoncé la nomination de M. Pierre Yperciel à titre d'attaché politique responsable des dossiers de la PME dans son cabinet. M. Yperciel est bien connu en Beauce.

# FAILLITE

de la mercerie ROGER De BLOIS Inc.

**50%** et plus de réduction sur toute la marchandise en magasin  
SUPER PRIX SPÉCIAUX D'OUVERTURE

PANTALONS

\$5

CHEMISES SPORTS

\$3

CHAPEAUX

\$5

CRAVATES

\$1

SAFARI

Manches longues et courtes

\$45

VESTONS de GALA

(ont servi en location)

\$25

Loi de petites VESTES

sans manche

\$5

COMPLETS

2 et 3 pièces

\$50

GILETS 100% LAINE

Manches longues. Fermeture éclair.

\$15

CEINTRES

de plastique ou de bois

5 \$1 pour

SACS pour HABITS

1<sup>50</sup>

AMEUBLEMENT DE MAGASIN

Tel que mannequins, pupitres, armoires vitrées, etc.

COMPLETS 3 PIÈCES

Gr 34 à 52

Prix cour.: 159.95 à \$450

POUR \$80 à \$225

PANTALONS SPORT

ou de toilette

Prix cour.: 29.95 à \$50

POUR \$15 à \$25

TOUTE LA MARCHANDISE DE LA FAILLITE EST EN VENTE À LA BOUTIQUE CHARLES GIGUÈRE

BOUTIQUE

CHARGE

VISA



Charles Giguère

CONFECTION POUR HOMMES

Stationnement gratuit

359, de la COURONNE, QUÉBEC-Tél.: 522-6001 (face au stationnement Jacques-Cartier)

TOUTE VENTE EST FINALE

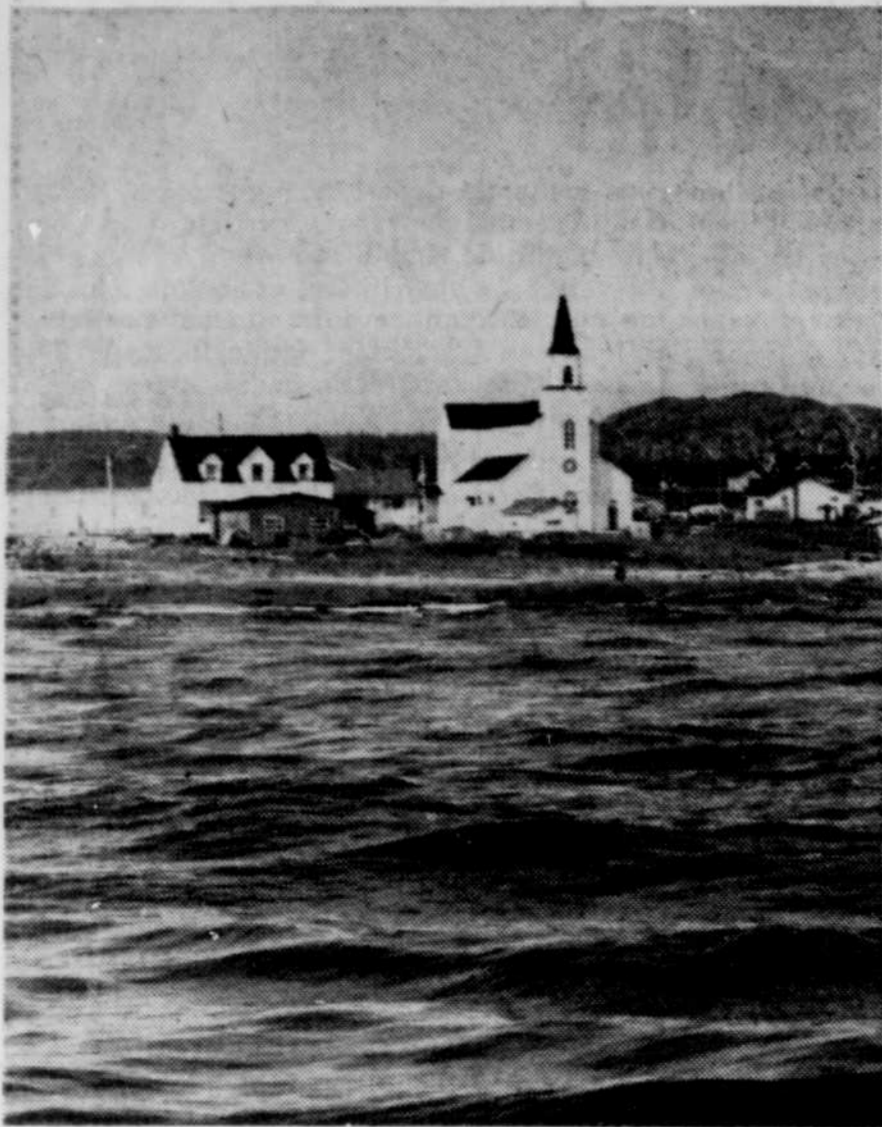


Photo Jean Didier Fessou

Rivière-au-Tonnerre possède une église construite en 1905.

## Eglise restaurée grâce à l'aide des paroissiens

RIVIÈRE-AU-TONNERRE — L'église Saint-Hyppolite a été bâtie en 1905 sous la direction du premier curé de la place, le père Louis Hesry, un eudiste d'origine française. Conçue dans un style normand, cette église ressemble à une cathédrale et est même pourvue de deux jubés. Longue de 140 pieds, large de 40 pieds et haute de 60 pieds, cette église fut construite bénévolement par les paroissiens eux-mêmes, sous la surveillance de John Cody et James Boudreau.

Depuis quelques années, et faute d'entretien, cette belle église commençait sérieusement à être marquée par le temps et accusait ses 75 années d'existence.

Nommé curé de Rivière-au-Tonnerre, l'automne dernier, après avoir été en poste à Baie-Comeau, le père Méthot s'attaqua résolument à la réfection de l'église. Pour ce faire, il réussit à mobiliser ses paroissiens, d'abord en les occupant physiquement à la restauration de l'église, ensuite en leur faisant ouvrir leurs goussets.

Ainsi, pour restaurer entièrement l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, pour consolider son sous-sol et pour asphalter ses alentours, le

père Méthot immobilisa une somme de \$62.000.

De ce montant, il a déjà recueilli \$54.000 en dons divers: \$40.000 auprès de plusieurs communautés religieuses et \$14.850 des 95 familles de la paroisse. Soit une moyenne de \$150 par famille. Ce qui constitue véritablement un "exploit" de la part de la petite collectivité qui, huit mois par année, ne vit que grâce aux primes de l'assurance-chômage.

La fabrique doit encore \$8.000. Elle espère recueillir la moitié de cette somme auprès des organisateurs du Festival du crabe qui avaient décidé de lui remettre la moitié des recettes des festivités. Pour le reliquat, la fabrique entend contracter un emprunt à moyen terme.

Ce qui, à toutes fins pratiques, signifie que la fabrique aura dû emprunter environ \$5.000 pour des coûts de restauration de l'église d'environ \$62.000.

Un bel exploit qui méritait d'être souligné et que seuls le sens de la solidarité et le sens d'appartenance à un beau petit coin de pays peuvent expliquer. Un bel exploit à mettre au crédit des nordcôtiers et qui, en 1980, est plutôt rare ailleurs au Québec.

## \$3 millions pour les services sociaux et les divers hôpitaux

par Michel DAVID du bureau du SOLEIL

MATANE — Dans le cadre des mandats qui lui sont confiés par le ministère des Affaires sociales du Québec (MAS), la Commission d'immobilisations du CRSSS-01 a réparti plus de \$3 millions entre les divers établissements de santé et de services sociaux de la région du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles de la Madeleine en 1979-80.

C'est ce qu'indique le rapport annuel de l'organisme qui s'est vu confier pour la première fois cette année la prise en charge régionale de l'analyse de toutes les demandes de développement des ressources humaines, matérielles et financières de la trentaine d'établissements répartis sur le territoire.

Les subventions accordées s'inscrivent dans trois programmes principaux visant les projets de rénovation, réparation, réaménagement ou achat d'équipements spécialisés de \$1 million et moins dans les centres hospitaliers, et ceux de \$250.000 et moins dans les centres d'accueil, centres locaux de services communautaires (CLSC), centres de services sociaux (CSS) et centres de réadaptation pour adultes (CTA).

Le troisième programme avait trait à l'accessibilité des handicapés aux divers établissements de santé et de services sociaux, tel que prévu dans un des volets de l'Opération Solidarité économique (OSE).

Les centres hospitaliers de Matane (\$778.740), de Rimouski (\$555.791), de l'Archipel (\$310.197) et de la baie des Chaleurs (\$284.000), de même que le CLSC de Matane (\$245.805) sont les établissements qui ont reçu les plus fortes subventions.

De façon à assurer la meilleure répartition possible dans l'avenir, le CRSSS a entrepris la réalisation d'un plan de développement des ressources hospitalières et l'établissement du profil de vocation d'un hôpital régional.

Actuellement en cours d'étude, ce plan axé sur la complémentarité des ressources à l'échelle régionale a été discuté sur le fractionnement

sectoriel, servira d'encadrement au développement du réseau hospitalier dans les prochaines années.

CLSC — Pour l'année 1980-81, la réalisation la plus concrète sera vraisemblablement l'implantation de deux nouveaux centres de services communautaires dans les secteurs Capucins—Gros-Morne et Sayabec-Routhierville, dont les sièges seront situés respectivement à Mont-Louis et Casapascal, auxquels s'ajouteront divers points de services.

Le CRSSS compte réaliser ces deux projets d'ici un an. Le MAS en a approuvé le principe, de sorte que les lettres patentes autorisant la création de deux nouvelles corporations devraient être émises avant le 1er avril 1980.

Santé mentale — En revanche, il est peu probable que le CRSSS en arrive à une véritable réorganisation des services en santé mentale dans un avenir prochain.

Le plan adopté en 1978 prévoyait le développement de quatre équipes multidisciplinaires de base (Maria, Mont-Joli, Sainte-Anne-des-Monts et Gaspé) autour desquelles devaient s'articuler 9 équipes de secteurs rattachées aux CLSC. Le MAS n'a cependant octroyé aucun budget à cet effet, si bien que les ressources demeureront concentrées à Mont-Joli.

Réadaptation — Il en va de même du projet d'implantation d'un réseau de centres de réadaptation pour adultes proposé en juin 1979, qui prévoyait la mise sur pied de quatre centres à l'hôpital de Mont-Joli, au pavillon de la Montagne de Sainte-Anne-des-Monts, au Gredap de Gaspé et au centre de travail des Îles.

L'an dernier, seul l'hôpital de Mont-Joli a reçu un budget de \$5.800 pour prendre en charge les clients en réadaptation de Centrap Mitis Inc., devenu entre-temps centre de travail adapté (CTA). Les autres corporations n'ont cependant reçu aucune reconnaissance à titre de centres de réadaptation pour adultes.

## Demande de parents pour faire rouvrir l'école à Sainte-Odile

par J.-Claude PAQUET du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les structures scolaires sont-elles pour le bien de

l'enfant comme le claironnent les directives du ministère de l'Éducation? Les parents des élèves de la paroisse de Sainte-Odile de Rimouski

se le demandent sérieusement, eux qui assistent quotidiennement au transport de leurs enfants vers d'autres écoles, alors qu'ils auraient les installations suffisantes pour les accueillir dans leur propre paroisse.

quarantaine d'élèves en difficulté d'apprentissage, qui viennent presque en totalité de l'extérieur de Sainte-Odile.

Entre-temps, la démographie de Sainte-Odile a repris du poil de la bête et l'on s'attend à une croissance importante pour plusieurs années à venir.

Il y a maintenant deux ans que l'école Sainte-Odile, qui accueille 240 élèves mais qui ne devrait pas en contenir plus de 210, ne suffit plus aux besoins, et que l'on doit transporter 140 élèves vers d'autres écoles de Rimouski.

Après quelques rencontres avec les parents, la Commission scolaire La Neigette se dit incapable, affirme une représentante du comité des citoyens, Mme Gertrude Vignola, de reprendre possession de l'école D'Amours avant deux ou trois ans. Le comité ad hoc formé par la commission scolaire pour régler ce dossier, suggère pour sa part que l'école Sainte-Odile soit agrandie, mais le comité des citoyens rejette cette proposition.

C'est au cours d'une récente assemblée que le comité des citoyens a rejeté cette proposition, tout en affirmant qu'il prendrait tous les moyens nécessaires pour rouvrir l'école D'Amours, pétitions, piquetage, etc. Bref, affirme Mme Vignola, nous sommes décidés à ne pas nous laisser endormir par la commission scolaire.

## Un marathon de nage, au lac Témiscouata

NOTRE-DAME-DU-LAC — C'est au cours de la fin de semaine des 1er, 2 et 3 août prochain que sera présentée la seconde édition du "Tour de l'île Notre-Dame", un marathon de nage amateur de 16 kilomètres disputé dans le lac Témiscouata, à partir de Notre-Dame-du-Lac.

Le gagnant de l'épreuve de cette année, dont le président d'honneur sera Pierre Lacroix, des Nordiques de Québec, recevra la Coupe Jacques-Dubé.

Cette année, on s'attend à une participation importante et la liste des inscrits assure déjà la présence de Rémy Meunier, de Roberval, gagnant d'une épreuve organisée par la Traversée internationale du lac Saint-Jean, André Tremblay, Roger Verreault, Gilles Michaud, Claude Morin, Estelle Côté, Jacques Cantin et Marie Bellemare de Saguenay—Lac-Saint-Jean, ainsi que Bruno Bissonnette et Julie Dionne

(première, en 1979) de Rimouski, ainsi que Pierre Fournier, Gilles Gendron et Michèle Simard, de Rivière-du-Loup, et Léon-Marie Hachez, de Cabano.

On attend également la participation de Jean-Luc Simard, de Chibougamau, et Gray John, 49 ans, de Pointe-Claire, qui a terminé troisième l'an dernier.

Trois journées de manifestations populaires accompagneront le marathon de nage amateur. L'ouverture est prévue pour 20h30 à la plage municipale le vendredi soir. Le samedi, on présentera différentes attractions, dont une course en baignoires, unique dans le Bas-Saint-Laurent, et des démonstrations de judo, en attendant le retour des nageurs qui auront quitté la plage à 11h du matin pour effectuer leur périple.

Dimanche, 3 août, il y aura des courses de voiles et des épreuves automobiles (accélération).

# FAILLITE

de la mercerie **ROGER De BLOIS Inc.**

## 50%

et plus de réduction sur toute la marchandise en magasin

**SUPER PRIX SPÉCIAUX D'OUVERTURE**

<b>PANTALONS</b> <b>\$5</b>	<b>CHEMISES SPORTS</b> <b>\$3</b>	<b>CHAPEAUX</b> <b>\$5</b>	<b>CRAVATES</b> <b>\$1</b>
<b>SAFARI</b> <small>Manches longues et courtes</small> <b>\$45</b>	<b>VESTONS de GALA</b> <small>(ont servi en location)</small> <b>\$25</b>	<small>Lot de petites</small> <b>VESTES</b> <small>sans manche</small> <b>\$5</b>	<b>COMPLETS</b> <small>2 et 3 pièces</small> <b>\$50</b>
<b>GILETS 100% LAINE</b> <small>Manches longues. Fermeture éclair.</small> <b>\$15</b>	<b>CEINTRES</b> <small>de plastique ou de bois</small> <b>5 pour \$1</b>	<b>SACS pour HABITS</b> <b>1 50</b>	<b>AMEUBLEMENT DE MAGASIN</b> <small>Tel que mannequins, pupitres, armoires vitrées, etc.</small>
<b>COMPLETS 3 PIÈCES</b> <small>Gr 34 à 52</small> <small>Prix cour.: 159.95 à \$450</small> <b>POUR \$80 à \$225</b>		<b>PANTALONS SPORT</b> <small>ou de toilette</small> <small>Prix cour.: 29.95 à \$50</small> <b>POUR \$15 à \$25</b>	

**TOUTE LA MARCHANDISE DE LA FAILLITE EST EN VENTE À LA BOUTIQUE CHARLES GIGUÈRE**

**BOUTIQUE**

CHARGEX  
VISA

Charles Giguère

**CONFECTION POUR HOMMES**

359, de la COURONNE, QUÉBEC—Tél.: 522-6001 (face au stationnement Jacques-Cartier)

**TOUTE VENTE EST FINALE**

Stationnement gratuit

# décès et avis divers

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BERUBE (Paul)** — A St-Jean Port-Joli, le 1er juillet 1980, à l'âge de 55 ans est décédé subitement M. Paul Bérubé, époux de dame Fleurette Matte. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 juillet à 15h. Départ du Salon funéraire Dubé 75, avenue de Gaspé est, St-Jean Port-Joli à 14h50 pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Alain, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Léo Bérubé de Victoriaville, M. Maurice Pelletier de Lévis, Mme J.-Robert Bérubé de ville Laval, M. et Mme Louis-Philippe Saint-Onge (Rebecca) de St-Pascal, M. et Mme Auguste Bérubé de Forestville, Mme Roger Dionne (Madeleine) de Rimouski, M. et Mme Camille Bérubé de ville Laval, M. et Mme Jules Duval (Gisèle) de St-Pascal, M. et Mme Jean-Guy Beaulieu (Jeanne) de Rimouski, M. et Mme Paul Matte de Montréal, M. et Mme Gaston Matte du Cap-de-la-Madeleine, Mlle Yvette Matte de Québec, Mme François Matte de Dorion, M. Rosaire Matte de Québec, M. et Mme Jean-René Matte de Cap-Rouge, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 001130

**BOULANGER (Sœur Marie-Anne)** — A la Maison Générale des Sœurs de la Charité, Beauport, Québec, le 1er juillet 1980, à l'âge de 88 ans et après 67 ans de vie religieuse, est décédée sœur Marie-Anne Boulanger, en religion sœur Saint-Louis-de-Blois. Elle était la fille de feu Louis Boulanger et de Wilhelmine Poirier de Montigny. La dépouille mortelle est exposée au salon de la Maison Générale, 2655 rue Le Pelletier à Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet, à 14h30 en la chapelle de la communauté et l'inhumation se fera au cimetière de l'Espérance, Beauport, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil en plus des membres de sa famille religieuse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alfred Couillard, Mme Ernest Gaudreau de Montmagny, Mme Edouard Fournier de Holyoke, Mass., ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements 529-3371. 001132

**BROUSSEAU (Jeanne D'Arc Savard)** — A Québec, le 1er juillet 1980, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Jeanne D'Arc Savard, épouse de feu M. Laval Brousseau. Elle demeurait au 208 de la Colombe ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 juillet à 14h. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue à 13h45 pour l'église St-Odile et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Gérard Ferland (Thérèse), M. et Mme Louise Brousseau, M. et Mme Michel Brousseau, M. et Mme Jacques Pepin (Henriette), Mme Paul-André Savard, M. Paul-Henri Tremblay, ses sœurs Mme Emile Morency, Mlle Suzanne Savard, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces et autres parents. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 001133

**CANTIN (Pierre)** — A Charny, le 1er juillet 1980, à l'âge de 45 ans et 5 mois, est décédé M. Pierre Cantin restaurateur, époux de dame Thérèse Cantin. Il demeurait au 522, 23ème Rue Charny. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 11h. Départ du funérarium Claude Marceau Ltée Place de l'Église Charny à 10h45 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Marie-Josée et Jean-François (Grace Orchard), ses beaux-parents M. et Mme Léopold Cantin (Alexina Bourget), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Roland Cantin (Michèle Audet), M. et Mme Hélène Cantin (Villemoine), M. et Mme Jean-Paul Chabot (Cécile Cantin), M. et Mme Gaston Dubois (Françoise Cantin), M. et Mme André Cantin (Pauline Maloin), M. et Mme Raymond Bisson (Roland Cantin), Mlle Denise Cantin, M. et Mme Claude Cantin, (Ginette Bilodeau), M. Gaston Cantin ainsi que plusieurs ne-

veux et nièces. La dépouille sera exposée jeudi le 3 juillet à 14h. 001134

**DESLOGES (France)** — A Québec, le 30 juin 1980, à l'âge de 14 ans, est décédée Mlle France Desloges, fille de Simon-Pierre Desloges et de dame Louise Klein. Elle demeurait au 204 rue Deslauriers, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 3 juillet 1980, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa à 13h45 pour l'église St-Rodrigue et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, son père, sa mère et son frère Philippe. 001139

**DRAPEAU (Jacynthe Bissonnette)** — A Ste-Foy, le 1er juillet 1980, à l'âge de 28 ans, est décédée accidentellement dame Jacynthe Drapeau. Elle demeurait au 247 rue Martigny, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juillet, à 14h, en l'église St-André de Neufchâtel. L'inhumation se fera au cimetière Belmont sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Vincent et Anne-Marie; sa mère: Mme Simone Bissonnette; ses beaux-parents: M. et Mme Jean-Claude Drapeau; sa grand-mère: Mme Amédée Cloutier; son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Guy Bissonnette, M. et Mme Bernard Côté (Gisèle), M. et Mme Jacques Richard (Ginette), M. et Mme Jacques Chabot (Thérèse), Mlle Sylvie Bissonnette, M. et Mme Alain Drapeau, M. et Mme Jacques Beaulieu (Brigitte), ainsi que ses oncles et tantes. Pour renseignements: 529-3371. 001132

**DUBE (Jacqueline)** — A Charlesbourg, le 29 juin 1980, est décédée accidentellement dame Jacqueline Poulin, épouse de M. Laurent Dubé. Elle demeurait au 4140, 3e Avenue ouest, Charlesbourg. Elle a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h, en l'absence du corps en l'église St-Rodrigue. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Lynda et Daniel; sa mère: Mme Délia Poulin; sa sœur: M. et Mme Georges Belair (Cécile Poulin); son frère: M. et Mme Roger Poulin (Claudette Huot); sa belle-sœur: Mme Anita Parent-Dubé. 001139

**DUBE (Martine)** — A Charlesbourg, le 29 juin 1980, à l'âge de 13 ans, est décédée accidentellement Mlle Martine Dubé, fille de Laurent Dubé et de feu Jacqueline Poulin. Elle demeurait au 4140, 3e Avenue ouest, Charlesbourg. Elle a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h, en l'absence du corps en l'église St-Rodrigue. Elle laisse dans le deuil son père: Laurent Dubé; sa sœur: Lynda; son frère: Daniel; sa grand-mère: Mme Délia Poulin. 001141

**LANSSEIGNE (Charles E.)** — A Québec, le 30 juin 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Charles E. Lansseigne, époux de dame Estelle Auger. Il demeurait au 14, rue Marie de l'Incarnation, app. 306. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 3 juillet, à 10h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 280, 8ème rue à 9h40 pour l'église St-Malo et de là au crématorium Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Réjean Lansseigne, M. et Mme Gilles Tremblay (Jacqueline), M. et Mme Paul Lansseigne (Ghislaine Ménard), M. et Mme Gilles Lansseigne (Marie-Marthe Guay), M. et Mme André Savard (Pierrette), Mlle Claire Lansseigne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Julien Lemay (Clodilde), M. Pierre Lansseigne, Mme Rodolphe Gaston-guay (Sara), M. et Mme Thomas Paré (Agnès), M. Ubald Lansseigne, Mme Odilon Lansseigne (Pauline), ses petits-enfants: Christian, Jacques, Sonya, Chantal, Nadine, Johanne, Jocelyne, Julie ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 001134

**LANSEIGNE (Charles E.)** — A Québec, le 30 juin 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Charles E. Lansseigne, époux de dame Estelle Auger. Il demeurait au 14, rue Marie de l'Incarnation, app. 306. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 3 juillet, à 10h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse 280, 8ème rue à 9h40 pour l'église St-Malo et de là au crématorium Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Réjean Lansseigne, M. et Mme Gilles Tremblay (Jacqueline), M. et Mme Paul Lansseigne (Ghislaine Ménard), M. et Mme Gilles Lansseigne (Marie-Marthe Guay), M. et Mme André Savard (Pierrette), Mlle Claire Lansseigne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Julien Lemay (Clodilde), M. Pierre Lansseigne, Mme Rodolphe Gaston-guay (Sara), M. et Mme Thomas Paré (Agnès), M. Ubald Lansseigne, Mme Odilon Lansseigne (Pauline), ses petits-enfants: Christian, Jacques, Sonya, Chantal, Nadine, Johanne, Jocelyne, Julie ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 001134

**MAROTTE (Colette)** — A Québec, à l'âge de 45 ans, est décédée accidentellement dame Colette Marotte-Bilodeau, autrefois de Bienville. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juillet à 14h. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue à 13h45 pour l'église de Bienville et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses enfants Denis et Diane Bilodeau, son père M. Charles Marotte, ses frères et sœurs M. et Mme Jean-Claude Marotte, M. et Mme Gaston Garneau (Liliane), M. et Mme Marcel Blouin (Ghyslain) Mme Micheline Marotte-Carrier, Mme Gisèle Marotte-Boutin, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. 001137

**MERCIER (Narcisse)** — A St-Lazare, cte Bellechasse, le 30 juin 1980, à l'âge de 99 ans et 6 mois, est décédé M. Narcisse Mercier époux de feu dame Maria Brochu. Il demeurait à St-Lazare, cte Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 juillet à 10h30. Départ du salon funéraire Roy et Rouleau Inc. St-Lazare à 10h15 pour l'église de St-Lazare et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Alphonse Chabot (Bernadette), M. Ronaldo Mercier, M. et Mme Victorien Dion (Suzanne), sa belle-sœur Mme Alfred Dubreuil (Eugénie), plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Direction des funérailles Roy et Rouleau Inc. St-Damien Cte Bellechasse 001133

**MOREL (Claire Gailloux)** — A Québec le 30 juin 1980, à l'âge de 59 ans et 3 mois, est décédée, dame Claire Gailloux, épouse de M. Paul Morel. Elle demeurait au 2845, Livernois, app. 9. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 juillet à 15 heures. Départ de la Coop. Pied de la Falaise 160, rue Carillon à 14h45, pour l'église St-

Odile, et de là au Jardin du repos pour crémation. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles et son gendre, M. et Mme Yves Dassyva (Yvette), et Mlle Josée Morel, ses petits-enfants René et François Dassyva, ses beaux-parents M. et Mme Avila Morel, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Paul Gailloux (Raymonde Lambert), M. Guy Gailloux, M. et Mme Jacques Morel (Madeleine Fréchette), M. et Mme Fernand Pettelerc (Jacqueline Morel), M. et Mme Raymond Morel (Micheline Verret), M. et Mme Claude Morel (Lisette Boucher), Mlle Monique Morel, M. et Mme Jean-Marc Morel (Margot Langelier), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. 001131

**MORIN (Ulric)** — A Québec, le 29 juin 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Ulric Morin, époux en premières noces de Laura Caron. Il demeurait au 485 Claude-Martin, Ville de Vanier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juillet 1980, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 Beauce à 10h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Ovide Breton (Lucille), M. et Mme Gilles Guillemette (Lise), M. et Mme René Camiré (Monique), Mme Gertrude Morin Vacon, Mme Laurette Morin-Miller, M. et Mme Philippe Fillion (Yvette), M. et Mme Georges Morin Noëlla Gagné), ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, arrière-petits-enfants et neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 001138

**MORIN (Ulric)** — A Québec, le 29 juin 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Ulric Morin, époux en premières noces de Laura Caron. Il demeurait au 485 Claude-Martin, Ville de Vanier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juillet 1980, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 Beauce à 10h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Ovide Breton (Lucille), M. et Mme Gilles Guillemette (Lise), M. et Mme René Camiré (Monique), Mme Gertrude Morin Vacon, Mme Laurette Morin-Miller, M. et Mme Philippe Fillion (Yvette), M. et Mme Georges Morin Noëlla Gagné), ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, arrière-petits-enfants et neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 001138

**PARENT (Alexandrine Turgeon)** — A l'hôpital Laval, le 30 juin 1980, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Alexandrine Turgeon épouse de M. Alexis Parent. Elle demeurait au 1178 rue des Erables, St-Lambert de Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juillet à 10h30. Départ du salon funéraire de la salle municipale de St-Lambert à 10h15 sous la direction de Gonzague Valois & Fils Enr pour l'église de St-Lambert et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux ses enfants M. et Mme Jacques Vézina (Colette), M. et Mme Réal Buisnières (Marie-Paule), ses petits-enfants M. et Mme Martin Vézina (Carole), Mlle Yvonne Vézina, M. Robert Buisnières, Mlle Lucie Buisnières, M. et Mme Clément Buisnières, son arrière-petit-fils Martin David, son frère, ses sœurs, M. et Mme Lionel Turgeon (Simonne Carrier), Mme Annonciade Olivier, Mme Marie-Thérèse Vallée, sr Lucienne Turgeon a.m.g., ses beaux-frères et belles-sœurs M. Alfred Parent, M. et Mme Nazaire Parent (Yvonne Grégoire), M. et Mme Lactance Parent (Cécile Chartier), Mlle Véronique Parent ainsi que plusieurs neveux et nièces. 001143

**PORTER (Jean-Edgar)** — A l'hôpital de St-Raymond, le 1er juillet 1980, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Edgar Porter, ingénieur forestier, époux de dame Louise Dallaire. Il demeurait au 3477 carré de Nevers à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jean-François; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edouard Roty (Elisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Geneviève), M. et Mme Edouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 001133

**TEMBLAY (Philippe-A.)** — A Québec, le 30 juin 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Philippe-A. Tremblay, employé à sa retraite de la Société des alcools du Québec, époux de feu dame Claire Deschênes. Il demeurait au 1121 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

Dominique et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil son fils: Jean-Louis Tremblay; ses sœurs: Marcelle Tremblay, Colette Tremblay-Dion, Charlotte Tremblay-Poulin; son frère: Magella Tremblay; ses belles-sœurs: Charlotte Deschênes-St-Jean, Madeleine Deschênes-Paquet, Jeanne Deschênes-Morin, Marthe Deschênes-Brousseau; ses beaux-frères: Marc Dion, Paul Morin, Guy St-Jean, Roland Brousseau, Maurice Deschênes, Albert Paquet. Que vos offrandes se traduisent par un don à l'Association du diabète du Québec, section Québec à CP 333, Sillery Qué. 001128

**VACHON (Wilfrid)** — A l'hôpital Général de Thetford Mines, le 30 juin 1980, à l'âge de 86 ans et 4 mois est décédé M. Wilfrid Vachon surnommé "Ti-Will", époux de dame Marie-Anne Jacques. Il demeurait rue Notre-Dame, Tring Junction. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 juillet, à 15h. Départ du funérarium de Tring-Jonction, à 14h50 pour l'église de Ste-Famille de Tring-Jonction et de là au cimetière de St-Séverin pour un libéra. La direction des funérailles Maison Armand Plante 875 avenue Ste-Thérèse St-Joseph de Beauce. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Maurice Laflamme (Lina), M. et Mme Henri Vachon, M. et Mme Réal Benoit (Rita), M. et Mme Adrien Vachon, M. et Mme Jean-Thomas Lessard (Laurette), M. et Mme Irène Vachon, M. et Mme Arthur Vachon, M. et Mme Raymond Nadeau (Aline), M. et Mme Emile Gilbert (Florence), M. et Mme Elphège Vachon, M. et Mme Paul-Émile Vachon, M. et Mme Alvin McDonald (Réjeanne), M. et Mme Jacques Vachon ainsi que 33 petits-enfants, et 4 arrière-petits-enfants. 001131

**VACHON (Arthur)** — A St-Jude de Bretonnière, le 1er juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Arthur Vachon époux de feu dame Jeannette Chabot. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juillet à 15h, en l'église de St-Jude de Bretonnière et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Roland Couture St-Camille. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Guy Vachon (Réjeanne), M. et Mme Gisèle Vachon, M. et Mme Blaise Vachon (Jocelyne) M. et Mme Ghyslain Vachon (Lili), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces et 6 petits-enfants. 001129

**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**

**BOUTET (Roger)** — CHER bon époux et tendre papa, il aura un an le 4 juillet 1980 que tu quittais la maison pour une journée de travail habituelle sans te douter que c'était le chemin du retour, le Seigneur est venu à ta rencontre sans que tu pusses nous dire un dernier adieu. Nous avons accepté cette cruelle séparation difficile à vivre sachant que tu es toujours avec nous. Ton épouse et tes enfants sont confiants que tu veilles sur nous comme tu le faisais autrefois. Vendredi le 4 juillet 1980, à 19h30, en l'église de St-Rodrigue sera célébré le service anniversaire de M. Roger Boutet, décédé accidentellement le 4 juillet 1979, époux de dame Juliette Beaulieu. Merci sincère aux parents et amis qui se joindront à la famille, aux prêtres et chanteurs qui partageront notre espérance chrétienne. 001136

**LEGARE (Lucette Lemieux)** — Vendredi, le 4 juillet 1980, à 11h45, en l'église St-Dominique, sera célébré le service anniversaire de dame Lucette Lemieux, épouse de M. Cyrille Legaré. Parents et amis sont priés d'inviter sans autre invitation. 001136

**780 FLEURISTES**

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739 001131

**A VOTRE SERVICE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 50 ANS**

Commandes acceptées et remplies les dimanches et fêtes.

**Iahaye FLEURISTE**

524-4613 1027, 3e Av. 001131

**790 MONUMENTS FUNERAIRES**

**THERIAULT & FILS**

710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561, 529-0600

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS 647-3311**

Le tarif de décès et avis divers est de .20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

**REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII**

pour l'effacement de son nom de la liste des évêques de Québec, le 30 juin 1980. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

faveur obtenue avec promesse de faire publier. S.V.P. 001135

**REMERCIEMENTS à St-Esprit et à Marie Reine des Coeurs pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D. 001132**

**Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue. Promesse de faire publier. C.S. 001134**

**REMERCIEMENTS à St-Jude et St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier. P.B. 001138**

**ST-ESPRIT** qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande. MLP 001134

**ST-ESPRIT** qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après ces trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande. M.H. 001133

**ST-ESPRIT** qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande. M.H. 001133

**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**

**BOUTET (Roger)** — CHER bon époux et tendre papa, il aura un an le 4 juillet 1980 que tu quittais la maison pour une journée de travail habituelle sans te douter que c'était le chemin du retour, le Seigneur est venu à ta rencontre sans que tu pusses nous dire un dernier adieu. Nous avons accepté cette cruelle séparation difficile à vivre sachant que tu es toujours avec nous. Ton épouse et tes enfants sont confiants que tu veilles sur nous comme tu le faisais autrefois. Vendredi le 4 juillet 1980, à 19h30, en l'église de St-Rodrigue sera célébré le service anniversaire de M. Roger Boutet, décédé accidentellement le 4 juillet 1979, époux de dame Juliette Beaulieu. Merci sincère aux parents et amis qui se joindront à la famille, aux prêtres et chanteurs qui partageront notre espérance chrétienne. 001136

**LEGARE (Lucette Lemieux)** — Vendredi, le 4 juillet 1980, à 11h45, en l'église St-Dominique, sera célébré le service anniversaire de dame Lucette Lemieux, épouse de M. Cyrille Legaré. Parents et amis sont priés d'inviter sans autre invitation. 001136

**780 FLEURISTES**

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739 001131

**A VOTRE SERVICE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 50 ANS**

Commandes acceptées et remplies les dimanches et fêtes.

**Iahaye FLEURISTE**

524-4613 1027, 3e Av. 001131

**790 MONUMENTS FUNERAIRES**

**THERIAULT & FILS**

710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561, 529-0600

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS 647-3311**

Le tarif de décès et avis divers est de .20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

**REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII**

pour l'effacement de son nom de la liste des évêques de Québec, le 30 juin 1980. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

**REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII**

pour l'effacement de son nom de la liste des évêques de Québec, le 30 juin 1980. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

**REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII**

pour l'effacement de son nom de la liste des évêques de Québec, le 30 juin 1980. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

**REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII**

pour l'effacement de son nom de la liste des évêques de Québec, le 30 juin 1980. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

**REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII**

pour l'effacement de son nom de la liste des évêques de Québec, le 30 juin 1980. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

**REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII**

pour l'effacement de son nom de la liste des évêques de Québec, le 30 juin 1980. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

**REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII**

pour l'effacement de son nom de la liste des évêques de Québec, le 30 juin 1980. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

**REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII**

pour l'effacement de son nom de la liste des évêques de Québec, le 30 juin 1980. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 500 chemin Ste-Foy à 10h45 pour l'église St-

# L'attaque contre des Québécois en C.-B. se solde par une arrestation

**OSOYOOS, C.-B. (PC)** — Un habitant de l'Alberta a été accusé, lundi, de voies de fait en rapport avec l'incident survenu vendredi dernier au cours duquel des cueilleurs de fruits québécois ont été attrapés par un groupe de cinq ou six individus armés de bâtons de baseball et de chaînes.

Cet incident, qui s'est soldé par des blessures à la tête pour l'un des Québécois et des dommages matériels aux véhicules et aux tentes des francophones, a été le point culminant de la confrontation qui a opposé les Québécois et les résidents de ce village de quelque 2,100 habitants dans le sud de la vallée d'Okanaagan, en Colombie-Britannique.

Les cueilleurs de fruits, venant pour la plupart du Québec, accusent les résidents du village de harcèlement et de racisme. Pour leur part, les villageois rejettent ces attaques et prétendent que les problèmes proviennent de l'irrespect des jeunes Québécois pour la communauté qu'ils visitent.

Par ailleurs, la Gendarmerie royale du Canada a porté des accusations contre Mark Kelly Revesz, 21 ans, de Calgary, en rapport avec les incidents de la semaine dernière. Il devra comparaître devant un juge de la Cour de district d'Oliver, le mois prochain.

La police affirme que les anglophones qui ont attaqué le campement des francophones, situé à environ trois kilomètres au nord d'Osoyoos, ont détruit les tentes des Québécois, fracassé les pare-brise et les vitres de leurs automobiles, cabossé leurs voitures et jeté au feu leurs sacs de voyage. Un des Québécois a dû être traité pour blessures à la tête, mais personne n'a dû être hospitalisé.

Dimanche, sur la rue principale, Dan Lowton,

un propriétaire de restaurant qui a refusé de servir les Québécois, surveillait avec inquiétude les abords de son établissement, se demandant si les Québécois ne reviendraient pas saccager son restaurant.

Plus loin, près du lac Osoyoos, les Québécois, pour la plupart âgés entre 18 et 25 ans, se tenaient en groupe, inquiets des prochains jours, qu'ils espèrent passer sans coup férir.

"Nous savons maintenant ce que c'est que d'être morts de peur", déclare Marie-Hélène Montpetit, 18 ans. Elle faisait allusion à l'incident de jeudi dernier, au cours duquel six hommes ont attaqué avec des bâtons de baseball et des chaînes le campement des Québécois.

"J'ai eu peur de mourir", ajoute-t-elle. "J'ai vu deux de mes amis être frappés. Lorsqu'un de nos compagnons a tenté de leur porter secours, ils l'ont assommé. Il a perdu conscience et ils l'ont jeté dans le lac. Il aurait pu se noyer."

"Is nous détestent parce que nous sommes francophones", soutient Manon Berthelet, 19 ans. Rasmussen sur la plage, dimanche, Denis Bourgault, Elisabeth Charbonneau, André Pétin et Denis Plourde ont décrit la façon dont ils ont été reçus à Osoyoos et dans la région environnante.

Selon eux, on aurait refusé de les servir dans un restaurant d'Osoyoos parce que le gérant n'aime pas les francophones. Ils affirment avoir été poursuivis par des jeunes qui leur ont conseillé de "foutre le camp au Québec".

Is soutiennent avoir été harcelés au restaurant de M. Lawton, où on a refusé de les servir. Selon eux, M. Lawton a refusé de leur servir un plat de salade qui

était inscrit au menu. Il n'a pas voulu leur donner de la bière avec un plat de sauce piquante (chilli), affirmant qu'il ne pouvait servir de bière qu'avec un repas, leur plat n'étant pas considéré comme un repas complet.

"Vous n'êtes pas au Québec" lorsqu'ils ont interrogé le propriétaire sur son attitude, il leur aurait rétorqué laconiquement: "Vous n'êtes plus au Québec ici".

Par après, M. Lawton devait déclarer que "ce n'est pas parce qu'ils sont francophones. Mais, vous savez, ils sentent mauvais et ils donnent une mauvaise impression aux autres clients."

"Nous sommes fiers de vivre dans une ville agréable, calme et hospitalière. Et ces jeunes se baignent nus sur la plage et font toutes sortes de choses bizarres. Je n'ai pas de préjugés, mais ils n'ont aucune pudeur."

La situation est demeurée tendue tout le week-end. La police a invité les Québécois à quitter leur campement parce que des membres de la bande de motards les "Satan's Angels" venaient passer la journée de dimanche à la plage d'Osoyoos.

# Conférence de 4 provinces de l'Est sur la constitution

**WOLFVILLE, N.-**

# décès et avis divers

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BERUBE (Paul)** — A St-Jean Port-Joli, le 1er juillet 1980, à l'âge de 55 ans, est décédé subitement M. Paul Berubé, époux de dame Fleurette Matte. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 juillet à 15h. Départ du Salon funéraire Dubé 75 ave de Gaspé est St-Jean Port-Joli à 14h50 pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Alain, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Léo Bérubé de Victoriaville, M. Maurice Pelletier de Lévis, Mme J.-Robert Bérubé de ville Laval, M. et Mme Louis-Philippe Saint-Onge (Rebecca) de St-Pascal, M. et Mme Aurore Bérubé de Forestville, Mme Roger Dionne (Madeleine) de Rimouski, M. et Mme Camille Bérubé de ville Laval, M. et Mme Jules Duroi (Gisèle) de St-Pascal, M. et Mme Jean-Guy Bouillon (Jeanine) de Rimouski, M. et Mme Paul Matte de Montréal, M. et Mme Gaston Matte du Cap-de-la-Madeleine, Mlle Yvette Matte de Québec, Mme François Matte de Dorion, M. Rosaire Matte de Québec, M. et Mme Jean-René Matte de Cap-Rouge, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 801150

**BOULANGER (Sœur Marie-Anne)** — A la Maison Générale des Sœurs de la Charité, Beauport, Québec, le 1er juillet 1980, à l'âge de 88 ans et après 67 ans de vie religieuse, est décédée sœur Marie-Anne Bou langer, en religion sœur Saint-Louis-de-Blois. Elle était la fille de feu Louis Bou langer et de Wilhelmine Poirier de Montmagny. La dépouille mortelle est exposée au salon de la Maison Générale, 2655 rue Le Pelletier à Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet, à 14h30 en la chapelle de la communauté et l'inhumation se fera au cimetière, à Notre-Dame-de-l'Espérance, Beauport, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil en plus des membres de sa famille religieuse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Ernest Gaudreau de Montmagny, Mme Édouard Fournier de Holyoke, Mass., ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements 529-3371. 801922

**BROUSSEAU (Jeanne-D'Arc Savard)** — A Québec, le 1er juillet 1980, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Jeanne-D'Arc Savard, épouse de feu M. Laval Brousseau. Elle demeurait au 208 de la Colombe ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 juillet à 14h. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse 280, 8ème rue à 13h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Gérard Ferland (Thérèse), Mlle Louise Brousseau, M. et Mme Michel Brousseau, M. et Mme Jacques Pepin (Henriette), Mme Paul-Armand Savard, M. Paul-Henri Tremblay, ses sœurs Mme Emile Morency, Mlle Suzanne Savard, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces et autres parents. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 801125

**CANTIN (Pierre)** — A Charny, le 1er juillet 1980, à l'âge de 45 ans et 5 mois, est décédé M. Pierre Cantin restaurateur, époux de dame Thérèse Cantin. Il demeurait au 522, 23ème Rue Charny. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 11h. Départ du funérarium Claude Marceau Ltée Place de l'Église Charny à 10h45 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Marie-Josée et Jean-François (Grace Orchard), ses beaux-parents M. et Mme Léopold Cantin (Alexina Bourget), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Roland Cantin (Michèle Audet), Mme Hélène Cantin-Villeneuve, M. et Mme Jean-Paul Chabot (Cécile Cantin) M. et Mme Gaston Dubois (Françoise Cantin), M. et Mme André Cantin (Pauline Maloin), M. et Mme Raymond Bisson (Roland Cantin), Mlle Denise Cantin, M. et Mme Claude Cantin, (Ginette Bilo-deau), M. Gaston Cantin ainsi que plusieurs ne-

veux et nièces. La dépouille sera exposée jeudi le 3 juillet à 14h. 801140

**DESLOGES (France)** — A Québec, le 30 juin 1980, à l'âge de 14 ans, est décédée Mlle France Desloges, fille de Simon-Pierre Desloges et de dame Louise Klein. Elle demeurait au 204 rue Deslauriers, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 3 juillet 1980, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa à 13h45 pour l'église St-Rodrigue et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juillet, à 14h, en l'église St-André de Neuchâtel. L'inhumation se fera au cimetière Belmont sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Vincent et Anne-Marie; sa mère: Mme Simone Bissonnette; ses beaux-parents: M. et Mme Jean-Claude Drapeau; sa grand-mère: Mme Amédée Cloutier; son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Yves Bissonnette, M. et Mme Bernard Gosselin (Gisèle), M. et Mme Jacques Richard (Ginette), M. et Mme Jacques Chabot (Thérèse), Mlle Sylvie Bissonnette, M. et Mme Alain Drapeau, M. et Mme Jacques Beaulieu (Brigitte), ainsi que ses oncles et tantes. Pour renseignements: 529-3371. 801922

**DUBÉ (Jacqueline)** — A Charlesbourg, le 29 juin 1980, est décédée accidentellement dame Jacqueline Poulin, épouse de M. Laurent Dubé. Elle demeurait au 4140, 3e Avenue ouest, Charlesbourg. Elle a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté samedi, le 5 juillet, à 10h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, son gendre et ses belles-filles: Michèle (Michel Richard), Serge, sergent du corps policier de St-Foy, (Ginette Laliberté), François (Denise Laberge), Jean, ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Monique Bédard de CHRC, M. et Mme Yvan Dussault (Rachel), M. et Mme Benoît Pouliot (Paula), M. et Mme Eugène Bérubé (Lorraine), M. et Mme Claude St-Hilaire (Rita), M. et Mme Claude Brière (May), Mlle Annie Bédard, M. et Mme Guy Bédard (Colette Béher), M. Richer Masse, plusieurs neveux et nièces et petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 801935

**DUBÉ (Martine)** — A Charlesbourg, le 29 juin 1980, à l'âge de 13 ans, est décédée accidentellement Mlle Martine Dubé, fille de Laurent Dubé et de feu Jacqueline Poulin. Elle demeurait au 4140, 3e Avenue ouest, Charlesbourg. Elle a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h, en l'absence du corps en l'église St-Rodrigue. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Lynda et Daniel; sa mère: Mme Délia Poulin; sa sœur: M. et Mme Georges Bélar (Cécile Poulin); son frère: M. et Mme Roger Poulin (Claudette Huot); sa belle-sœur: Mme Anita Parent-Dubé. 801939

**DUBÉ (Martine)** — A Charlesbourg, le 29 juin 1980, à l'âge de 13 ans, est décédée accidentellement Mlle Martine Dubé, fille de Laurent Dubé et de feu Jacqueline Poulin. Elle demeurait au 4140, 3e Avenue ouest, Charlesbourg. Elle a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h, en l'absence du corps en l'église St-Rodrigue. Elle laisse dans le deuil son père: Laurent Dubé; sa sœur: Lynda; son frère: Daniel; sa grand-mère: Mme Délia Poulin. 801941

**LANSEIGNE (Charles E.)** — A Québec, le 30 juin 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Charles E. Lanseigne, époux de Mme Estelle Auger. Il demeurait au 14, rue Marie de l'Incarnation, app. 306. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 3 juillet, à 10h. Départ de la Coop Funéraire de l'Anse 280, 8ème rue à 9h40 pour l'église St-Malo et de là au crématorium Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Réjean Lanseigne, M. et Mme Gilles Tremblay (Jacqueline), M. et Mme Paul Lanseigne (Ghislaine Ménard), M. et Mme Gilles Lanseigne (Marie-Martin Guay), Mlle Louise Lanseigne, M. et Mme André Savard (Pierrette), Mlle Claire Lanseigne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Julien Lemay (Clotilde), M. Pierre Lanseigne, Mme Rodolphe Gaston-guy (Sara), M. et Mme Thomas Paré (Agnès), M. Ubale Lanseigne, Mme Odilon Lanseigne (Pauline), ses petits-enfants: Christian, Jacques, Sonya, Chantal, Nadine, Johanne, Jocelyn, Julie ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 801954

**LEVESQUE (Georges)** — A Québec, le 30 juin 1980, à l'âge de 76 ans et 3 mois, est décédé M. Georges Levesque, ex-employé de Reed Paper, époux en premières noces de feu dame Madeleine Bélanger, et en secondes noc-

es de dame Annette Roy. Il demeurait au 1588 boulevard St-Cyrille. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 3 juillet 1980, à 14h. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse 280, 8e Rue à 13h45, pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Emile Levesque (Françoise), M. et Mme Paul Levesque (Marie-Paule Laliberté), M. et Mme Jean-Charles Rousseau (Suzanne), Mlle Denise Levesque, M. et Mme Pierre Levesque (Denyse Demers), M. et Mme Jacques Levesque (Hélène Huot); sa sœur: Mme Eveline Levesque-Rowe; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs et de nombreux petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 801958

**MORIN (Ulric)** — A Québec, le 29 juin 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Ulric Morin, époux en premières noces de feu Yvonne Blais et en deuxième noces de Laura Caron. Il demeurait au 485 Claude-Martin, Ville de Vanier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juillet 1980, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 Beaucage à 10h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Ovide Berton (Lucille), M. et Mme Gilles Guillemette (Lise), M. et Mme René Camrède (Monique), Mme Gertrude Morin-Vachon, Mlle Laurette Morin-Vachon, M. et Mme Philippe Fillion (Yvette), M. et Mme Georges Morin (Noëlla Gagné); ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, arrière-petits-enfants et neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 801949

**PARENT (Alexandrine Turgeon)** — A l'hôpital Laval, le 30 juin 1980, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Alexandrine Turgeon épouse de M. Alexis Parent. Elle demeurait au 1178 rue des Erables, St-Lambert (Québec). Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juillet à 10h30. Départ du salon funéraire de la salle municipale de St-Lambert à 10h15 sous la direction de Gonzague Valois & Fils Inc.

Pour l'église de St-Lambert et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux ses enfants M. et Mme Jacques Vézina (Colette), M. et Mme Réal Buisnières (Marie-Paule), ses petits-enfants M. et Mme Martin Vézina (Carole), Mlle Yvonne Vézina, M. Robert Buisnières, Mlle Lucie Buisnières, M. et Mme Clément Buisnières, son arrière-petit-fils Martin-David, son frère, ses sœurs, M. et Mme Lionel Turgeon (Simonne Carrier), Mme Annociale Olivier, Mme Marie-Thérèse Vallée, sr Lucienne Turgeon a.m.g., ses beaux-frères et belles-sœurs M. Alfred Parent, M. et Mme Nazaire Parent (Yvonne Grégoire), M. et Mme Lactance Parent (Cécile Chartier), Mlle Véronique Parent ainsi que plusieurs neveux et nièces. 801945

**PORTER (Jean-Edgar)** — A l'hôpital de St-Raymond, le 1er juillet 1980, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Edgar Porter, ingénieur forestier, époux de dame Louise Dallaire. Il demeurait au 3477 carré de Nevers à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jeanne; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Édouard Roty (Élisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Geneviève), M. et Mme Édouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 801943

**TEMBLAY (Philippe-A.)** — A Québec, le 30 juin 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Philippe-A. Tremblay, employé à sa retraite de la Société des alcools du Québec, époux de feu dame Claire Deschêne. Il demeurait au 121 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-

Dominique et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil son fils: Jean-Louis Tremblay; ses sœurs: Marcelle Tremblay, Colette Tremblay-Dion, Charlotte Tremblay-Poulin; son frère: Magella Tremblay; ses belles-sœurs: Charlotte Deschêne-St-Jean, Madeleine Deschêne-Paquet, Jeanne Deschêne-Morin, Marthe Deschêne-Brousseau; ses beaux-frères: Marc Dion, Paul Morin, Guy St-Jean, Roland Brousseau, Maurice Deschêne, Albert Paquet. Que vos offrandes se traduisent par un don à l'Association du diabète du Québec, section Québec à CP 333, Sillery Québec. 801918

**VACHON (Wilfrid)** — A l'hôpital Général de Thérèse-Minot, le 30 juin 1980, à l'âge de 86 ans et 4 mois est décédé M. Wilfrid Vachon surnommé "Ti-Will", époux de dame Marie-Anne Jacques. Il demeurait rue Notre-Dame, Tring-Jonction. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 juillet, à 15h. Départ du funérarium de Tring-Jonction, à 14h50 pour l'église de Ste-Famille de Tring-Jonction et de là au cimetière de St-Séverin pour un libéra. La direction des funérailles Maison Armand Plante 875 avenue Ste-Thérèse St-Joseph de Beauce Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Maurice Laflamme (Lina), M. et Mme Henri Vachon, M. et Mme Réal Benoit (Rita), M. et Mme Adrien Vachon, M. et Mme Jean-Thomas Lessard (Laurette), M. et Mme Irénée Vachon, M. et Mme Arthur Vachon, M. et Mme Raymond Nadeau (Aline), M. et Mme Emile Gilbert (Florence), M. et Mme Philéas Vachon, M. et Mme Alvin McDonald (Réjanne), M. et Mme Jacques Vachon ainsi que 33 petits-enfants, et 4 arrière-petits-enfants. 801919

**VACHON (Arthur)** — A St-Judes de Bretonnière, le 1er juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Arthur Vachon époux de feu dame Jeannette Chabot. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juillet à 15h, en l'église de St-Judes de Bretonnière et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Roland Couture St-Camille. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Guy Vachon (Réjanne), Mlle Gisèle Vachon, M. et Mme Blaise Vachon (Jocelyne) M. et Mme Ghyslaine Vachon (Lili), ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces et 6 petits-enfants. 801920

**ST-ESPÉRIT (merci pour faveur obtenue MLP)**

**ST-ESPÉRIT (merci pour faveur obtenue MLP)**

**ST-ESPÉRIT (merci pour faveur obtenue MLP)**

**ST-ESPÉRIT (merci pour faveur obtenue MLP)**

**ST-ESPÉRIT (merci pour faveur obtenue MLP)**

**REMERCIEMENTS au St-Esprit et à Marie Reine des Cœurs pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D. 800922**

**REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveur obtenue. Promesse de faire publier C.S. 800944**

**REMERCIEMENTS à St-Jude et St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier. P.E. 800928**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**REMERCIEMENTS au St-Esprit et à Marie Reine des Cœurs pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.D. 800922**

**REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveur obtenue. Promesse de faire publier C.S. 800944**

**REMERCIEMENTS à St-Jude et St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier. P.E. 800928**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

**ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et de ta bonté. L.M.P. 800904**

# L'attaque contre des Québécois en C.-B. se solde par une arrestation

**OSOYOOS, C.B. (PC)** — Un habitant de l'Alberta a été accusé, lundi, de voies de fait en rapport avec l'incident survenu vendredi dernier au cours duquel des cueilleurs de fruits québécois ont été attaqués par un groupe de cinq ou six individus armés de bâtons de baseball et de chaînes.

Cet incident, qui s'est soldé par des blessures à la tête pour l'un des Québécois et des dommages matériels aux véhicules et aux tentes des francophones, a été le point culminant de la confrontation qui a opposé les Québécois et les résidents de ce village de quelque 2.100 habitants dans le sud de la vallée d'Okanagan, en Colombie-Britannique.

Les cueilleurs de fruits, venant pour la plupart du Québec, accusent les résidents du village de harcèlement et de racisme. Pour leur part, les villageois rejettent ces attaques et prétendent que les problèmes proviennent de l'irrespect des jeunes Québécois pour la communauté qu'ils visitent.

Par ailleurs, la Gendarmerie royale du Canada a porté des accusations contre Mark Kelly Revesz, 21 ans, de Calgary, en rapport avec les incidents de la semaine dernière. Il devra comparaître devant un juge de la Cour de district d'Olivier, le mois prochain.

La police affirme que les anglophones qui ont attaqué le campement des francophones, situé à environ trois kilomètres au nord d'Osoyoos, ont détruit les tentes des Québécois, fracassé les pare-brise et les vitres de leurs automobiles, cabossé leurs voitures et jeté au feu leurs sacs de voyage. Un des Québécois a dû être traité pour blessures à la tête, mais personne n'a dû être hospitalisé.

Dimanche, sur la rue principale, Dan Lawton, un propriétaire de restaurant a refusé de servir un plat de salade qui était inscrit au menu. Il n'a pas voulu leur donner de la bière avec un plat de sauce piquante (chili), affirmant qu'il ne pouvait servir de bière qu'avec un repas, leur plat n'étant pas considéré comme un repas complet.

"Vous n'êtes pas au Québec" — Lorsqu'ils ont interrogé le propriétaire sur son attitude, il leur aurait rétorqué laconiquement: "Vous n'êtes plus au Québec ici!"

Par après, M. Lawton devait déclarer que "ce n'est pas parce qu'ils sont francophones. Mais, vous savez, ils sentent mauvais et ils donnent une mauvaise impression aux autres clients."

"Nous sommes fiers de vivre dans une ville agréable, calme et hospitalière. Et ces jeunes se baignent sur la plage et font toutes sortes de choses bizarres. Je n'ai pas de préjugés, mais ils n'ont aucune pudeur."

Plus loin, près du lac Osoyoos, les Québécois, pour la plupart âgés entre 18 et 25 ans, se tenaient en groupe, inquiets des prochains jours, qu'ils espèrent passer sans coup férir.

"Nous savons maintenant ce que c'est que d'être morts de peur", déclare Marie-Hélène Montpetit, 18 ans.

Elle faisait allusion à l'incident de jeudi dernier, au cours duquel six hommes ont attaqué avec des bâtons de baseball et des chaînes le campement des Québécois.

"J'ai eu peur de mourir", ajoute-t-elle. "J'ai vu deux de mes amis être frappés. Lorsqu'un de nos compagnons a tenté de leur porter secours, ils l'ont assommé. Il perdu conscience et ils l'ont jeté dans le lac. Il aurait pu se noyer."

"Ils nous détestent parce que nous sommes francophones", soutient Manon Berthelet, 19 ans.

Rassemblés sur la plage, dimanche, Denis Bourgault, Elisabeth Charbonneau, André Pettit et Denis Plourde ont décrit la façon dont ils ont été reçus à Osoyoos et dans la région environnante.

Selon eux, on aurait refusé de les servir dans un restaurant d'Osoyoos parce que le gérant n'aime pas les francophones. Ils affirment avoir été poursuivis par des jeunes qui leur ont conseillé de "foutre le camp au Québec".

Ils soutiennent avoir été harcelés au restaurant de M. Lawton, où on a refusé de les servir. Selon eux, M. Lawton a refusé de leur servir un plat de salade qui était inscrit au menu.

Il n'a pas voulu leur donner de la bière avec un plat de sauce piquante (chili), affirmant qu'il ne pouvait servir de bière qu'avec un repas, leur plat n'étant pas considéré comme un repas complet.

"Nous savons maintenant ce que c'est que d'être morts de peur", déclare Marie-Hélène Montpetit, 18 ans.

Elle faisait allusion à l'incident de jeudi dernier, au cours duquel six hommes ont attaqué avec des bâtons de baseball et des chaînes le campement des Québécois.

mercredi



**113e anniversaire**

D'Halifax à Victoria, les Canadiens ont célébré modestement mais avec enthousiasme le 113e anniversaire de la Confédération. A Ottawa, ce fut plus spectaculaire avec un gigantesque feu d'artifice, hier soir.

pages A-3 et B-1

**Avortement plus difficile**

Aux Etats-Unis, l'aide sociale ne pourra plus défrayer les avortements.

page A-3

**Les Expos talonnés**

Vaincus 5-4 par les Phillies de Philadelphie, les Expos sont maintenant talonnés par cette équipe et les Pirates de Pittsburgh.

page C-1

**Records en demi-fond**

Le Britannique Steve Ovett a établi un nouveau record du monde pour le mille tandis que son compatriote Sebastian Coe, l'ancien détenteur de la marque, courait le mille mètres le plus rapide de l'histoire.

page C-2

**La CEQ met fin à un interdit**

La centrale syndicale a décidé de participer à des organismes où siègent l'Etat et le patronat, ce qu'il se refusait de faire depuis 1972.

page A-9

**Le client a toujours raison**

PITTSBURGH (d'après UPD) — Le client a toujours raison, peu importe la période de temps nécessaire pour savoir si la marchandise est satisfaisante.

Une quincaillerie de cette ville a reçu la visite d'un client, l'autre jour, exigeant un remboursement. Le gérant lui répondit qu'il fallait que la marchandise soit en bon état et accompagnée de la facture.

Le client revint avec un bout de tuyau de deux pouces et une facture de \$1.03 portant la date du 26 octobre 1948!

Le client fut aussitôt remboursé. La magasin fit une bonne affaire car le bout de tuyau en question se vend maintenant \$4.42.

**sommaire**

Annonces classées	H-2 à H-14
Arts et spectacles	G-6 à G-8
Bandes dessinées	D-8
Bridge	H-13
Consommation	F-1 à F-6
Décès	H-15
Economie-finances	G-1 à G-3
Feuilleton	H-4
Hier au aujourd'hui	H-1 et H-14
Horoscope	H-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	E-1 à E-13
	F-2 et F-8
Mot mystère	H-2
Mots croisés	H-13
Où aller à Québec	C-7
Page documentaire	A-7
Patron	H-3
Sport	C-1 à C-8
Télévision	H-15 et G-8

**météo**

Dégagement progressif. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

détails, page H-2

**Camionneurs artisans mécontents**  
**Menace de blocage des routes de la Gaspésie**

par Gilles OUELLET

Les vacanciers qui projettent d'effectuer un voyage vers la péninsule gaspésienne en juillet doivent savoir que des dizaines de camionneurs artisans mécontents songent à bloquer les routes de la Gaspésie pour sensibiliser le gouvernement québécois à la situation du camionnage et le forcer à modifier la politique d'octroi des contrats de transport en vrac.

La région touristique de la Gaspésie

servirait de cible importante pour les camionneurs qui entendent protester contre une décision attribuée au député de Matane et ministre de l'Energie et des Ressources, M. Yves Bérubé, d'autoriser les grandes compagnies papetières à prendre elles-mêmes charge du transport forestier au détriment des camionneurs artisans.

"Cette décision prive 40 pour 100 des camionneurs artisans du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie

de travail", a soutenu le président de l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCA), M. Gérard Dubé, dans une entrevue au SOLEIL, affirmant qu'au rythme où vont les choses actuellement, au moins 25 pour 100 des quelque 4.000 camionneurs artisans du Québec devront vendre leur camion l'automne prochain, faute de travail.

**Manifestations**

La colère gronde chez les camionneurs de plusieurs régions de la

province et des manifestations ont eu lieu ces derniers jours, particulièrement dans la Mauricie. Lundi et hier, des camionneurs ont paralysé la circulation sur la route entre Grand-Mère et La Tuque, puis ont manifesté à Louiseville, Shawinigan et dans les environs.

Hier, mardi, la Sûreté du Québec a arrêté 43 camionneurs et saisi leurs camions après une manifestation qui a perturbé la circulation pendant

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, Clément Thibault

Jean KEHAYAN

**Le Québec vu par un "ami" venu de France**

par J.-Jacques SAMSON

Un vrai "maudit Français"! Il se présente comme rédacteur en chef d'un journal tiré à 900.000 exemplaires et du même souffle, comme auteur d'un best-seller, ajoutant aussi le nom de "son" éditeur.

La tête renversée en arrière à la Vigneault, il rejette un nuage de fumée, aspirée lentement d'un cigare de qualité.

Jean Kehayan. Nous apprendrons par la suite que le "journal" en question est un mensuel spécialisé, et non un quotidien.

Il est d'un groupe de 40 journalistes français ou plutôt directeurs de périodiques du secteur de la coopération (ils disent "mutualistes") de passage au Québec.

C'est un communiste, un pur, nous souligne son compagnon. Le titre de son ouvrage: Rue du prolétaire rouge.

Les propos du camarade Kehayan attirent l'attention rapidement, pour l'oreille d'un journaliste. Il ne veut pas passer pour un maudit Français, insiste-t-il, mais les médias du Québec sont tout simplement abrutis-sants alors qu'en France...

Il ne veut pas passer pour un maudit Français, à nouveau, mais le système de sécurité sociale du Québec ne fait pas le poids. La France a le meilleur au monde, par contre.

Les ministres du Québec sont aussi faciles d'accès, si près de la population et décontractés tout simplement parce que leurs gestes ou déclarations n'ont aucun impact alors qu'un ministre français, par contre...

Jean Kehayan, rédacteur en chef et auteur d'un best-seller, trouve aussi que les Québécois ne lisent pas suffisamment, qu'ils ont une trop courte vision de l'univers.

Les Français sont dix fois plus politisés...

**La limousine**

Nous déjeunons à la même table. Le ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, invité à prendre la parole devant le groupe, fait son entrée dans la salle.

Sa tenue estivale le surprend un peu. "C'est lui le ministre?"

Sitôt ce dernier assis, il lui fait porter par l'attachée de presse du ministre un exemplaire de son livre. Le ministre le lui retourne le bouquin en demandant d'y ajouter une note personnelle. Pendant que l'au-

(Suite à la page A2, 1re col.)



Collaboration Réal Tremblay

Volant en rase-mottes, un avion-citerne CL-215 arrose l'incendie qui ravage Place du Saguenay, à Chicoutimi.

**Dégâts de \$35 millions**

**Même les CL-215 n'ont pu sauver**  
**Place du Saguenay, à Chicoutimi**

CHICOUTIMI (PC) — Malgré l'intervention de deux avions-citernes CL-215, qui ont largué sur le brasier plus de 300 tonnes d'eau, un incendie spectaculaire a ravagé hier matin la majeure partie du centre commercial "Place du Saguenay" de Chicoutimi.

Selon un porte-parole de la police municipale, seul le magasin Sears a été sauvé des flammes, lorsqu'on est parvenu à l'isoler à l'aide d'un bélier mécanique.

Les flammes qui ont pris naissance vers 7h30 du matin ont ravagé le Miracle Mart, le supermarché Dominion et Zeller's en plus de détruire une quarantaine de boutiques.

En soirée hier, on évaluait sommairement les dégâts à plus de \$35 millions.

C'est un enquêteur du Service des incendies à Chicoutimi qui, par hasard, a découvert l'incendie.

"J'ai vu de la fumée, alors que je passais en automobile, a raconté M. Guy Tremblay. Je suis entré dans le centre commercial et j'ai ouvert la porte donnant sur les cuisines du restaurant Place Séville. C'était tout rouge à l'intérieur."

**Alerte générale**

Dix minutes plus tard, l'alerte générale était donnée.

Des pompiers de Jonquière, de la base aérienne de Bagotville et de la Société de conservation ont conjugué leurs efforts à ceux de Chicoutimi, mais leurs efforts ont été compliqués par la faible pression d'eau.

Après avoir obtenu l'assentiment des autorités de Québec, on a eu recours à un procédé inédit pour maîtriser l'élément destructeur: pendant deux heures, des avions Canadair CL-215 basés à Roberval feront la navette entre le Saguenay et les lieux du sinistre pour y déverser en

rase-motte au-dessus des lampadaires 60.000 gallons d'eau sur le foyer de l'incendie.

C'était la seconde fois, cette semaine, que des CL-215 étaient affectés à des tâches autres que le combat des incendies de forêt. Di-

manche, un CL-215, grâce à une intervention rapide, avait empêché que le feu ne détruise le quai de la compagnie Reed, à Forestville.

Cette intervention spectaculaire des avions et l'utilisation d'une niveleuse auront permis de sauver de

justesse le magasin Sears.

Ce centre commercial, qui fut le premier de la région, a été construit en 1968 par M. Henry Segall. Personne n'a été blessé.

☐ autre photo en page A-2

**La papeterie dans l'Est**  
**Décision d'ici 45 jours**

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil  
RIMOUSKI — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque a affirmé lundi à Mont-Joli que l'implantation d'une papeterie dans l'Est du Québec ne faisait aucun doute dans son esprit, que la décision sera prise d'ici un mois ou un mois et demi. "J'ai confiance", a-t-il ajouté, "qu'elle ne devrait pas déplaire aux gens de la vallée de la Matapédia".

M. Lévesque, qui rendait sa première visite dans la Matapédia depuis son élection, était accompagné du député Léopold Marquis et participait à une journée de visites, d'inaugurations dans le cadre des fêtes du centenaire de Mont-Joli, laquelle se terminait par un pique-nique auquel ont participé plus de 300 personnes et qui avait lieu au parc Richelieu de Mont-Joli.

Lors d'une brève réception à l'hôtel de ville, le premier ministre a principalement traité de ce projet de papeterie qui coûtera environ \$220 millions et qui devrait créer de 400 à 500 emplois.

Un projet de cette envergure, a-t-il dit, ne s'improvise pas, et depuis sa conception en 1977, il a fallu résoudre passablement le problème.

**Pressions et environnement**

Faisant allusion aux récentes manifestations dans la vallée de la Matapédia, M. Lévesque a dit que son gouvernement tiendrait compte des pressions exercées pour que l'usine soit construite dans la vallée. Il a également dit que son gouvernement a le devoir de se soucier de l'environnement et particulièrement de la protection de la rivière à saumon de la vallée.

Interrogé sur les offres de financement formulées par le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, le premier ministre a précisé que l'offre de M. de Bané concernait la différence des coûts d'implantation.

Que l'usine soit construite dans un endroit ou dans un autre, a commenté M. Lévesque, les coûts d'implantation ne diffé-

reront pas pour la peine; ce sont les coûts d'exploitation qui pourront varier considérablement, ce sur quoi il a invité le ministre de Bané à étudier davantage le dossier.

**L'autoroute**

Interrogé également au sujet de l'autoroute Cacouna-Mont-Joli, M. Lévesque a dit que cette route coûterait entre \$800 et \$150 millions, plus de \$2 ou \$3 millions annuellement pour l'entretien, ce qui en fait pour l'instant un projet difficilement rentable. Il a dit cependant que les probabilités étaient plus fortes pour la route de contournement Bic-Mont-Joli, précisant qu'aucun budget n'était disponible cette année, mais que les chances seraient plus grandes l'an prochain.

Outre une visite du parc industriel de Mont-Joli, le premier ministre Lévesque a présidé au cours de la journée à l'inauguration du service intermunicipal des incendies, ainsi que des ateliers Centrap Mitis Inc., dans le parc industriel.



Le premier ministre Lévesque a étreint ce couvre-chef lors des festivités marquant le centenaire de Mont-Joli.



Seul le magasin Sears, à la gauche de la photo, devait être épargné par l'élément destructeur qui a transformé en chômeurs plusieurs centaines d'employés du centre commercial.

## Des professionnels font de "petits" profits en Alberta

CALGARY (PC) — Des professionnels ont vu leurs revenus augmenter de plus de 20 pour 100 en Alberta, l'année dernière, les entreprises se faisant une forte concurrence pour obtenir et garder de la main-d'oeuvre, dit M. Christopher Humble, gérant en Alberta du Conseil des services techniques.

Il devient de plus en plus difficile de recruter la main-d'oeuvre, si bien que plusieurs sociétés offrent des "blocs" de rémunération qui, en plus des salaires, comprennent l'admission dans des cercles, une voiture, des options d'achat d'actions, etc. D'ici 1988, l'Alberta aura besoin d'environ 125.000 comptables, géophysiciens, géologues, programmeurs et autres professionnels.

Beaucoup de jeunes diplômés répondent à cette demande, mais la plupart des emplois disponibles sont destinés à des professionnels de trois à dix ans d'expérience. M. Humble parle des concessions que l'on a dû faire à un ingénieur de l'Ontario pour retenir ses services. Il voulait environ \$30.000 de "petits" profits pour travailler en Alberta. On lui offrit une hausse immédiate de salaire de 20 pour 100, un mois de salaire pour dépenses de déménagement, un indemnité de déplacement et de l'aide pour vendre sa maison en Ontario.

Il refusa ces offres, disant qu'il subirait une perte que le logement est beaucoup plus cher en Alberta. La compagnie lui prêta alors de l'argent pour son hypothèque à un taux inférieur à celui de la banque.

M. John Fox, d'une société de consultants en gestion, dit que l'on s'attend généralement à d'appréciables hausses de salaires et qu'elles ne constituent pas en conséquence un attrait particulier.

On ne sait pas jusqu'où vont ces "petits" profits ou avantages supplémentaires parce que les entreprises ont tout intérêt à les garder confidentiels.

## Promotion du juge Tremblay

Le juge Guy Tremblay, membre de la Commission de police du Québec depuis 1977, vient d'être nommé au poste de vice-président de ladite commission par le cabinet Lévesque.

Cette nomination, effectuée sur recommandation du ministre de la Justice, Marc-André Bédard, fait suite aux modifications récentes apportées à la loi de police qui prévoit deux vice-présidents au sein de l'organisme.

Le juge Tremblay avait été nommé à la cour provinciale le 10 mai 1972.

## Le Québec vu...

(Suite de la première page)

teur s'exécute. M. Marois se rapproche. C'est ce que M. Kehayan désirait: faire déplacer vers sa table un ministre du Québec.

Il s'empresse de souligner qu'il doit se rendre du Lac-Beauport à Québec et qu'il n'a pas de moyen de transport. Il est embêté.

Bon prince, le ministre lui dit "qu'il va lui arranger cela".

Et voilà notre prolétaire rouge, citoyen de la planète, selon ses désirs avoués, en route vers le très aristocratique Château Frontenac, dans la limousine d'un ministre du gouvernement du Québec, pour y accorder une entrevue à un autre journaliste du SOLEIL.

Même son compagnon français plus sympathique lui a jeté un: "Non, mais ce que tu peux être gonflé". Il n'a reçu pour toute réponse "qu'il

faut savoir utiliser les contradictions des régimes politiques", sur un ton très sûr.

Vive le Québec

Le président de l'Association nationale de la presse mutualiste, M. Georges Optat, est pour sa part venu très près de faire la manchette en lançant la fin de son mot de remerciement au ministre Pierre Marois, un vibrant Vive le Québec... Il s'est arrêté là. M. Optat avait, avec des mots choisis qui disaient bien ce qu'il voulait dire sans le dire, dans la plus pure tradition diplomatique française, rappelé les liens étroits qui unissent la France et le Québec.

Il a même ajouté ses condoléances: Nous avons encore tous à la mémoire, le visage de votre premier ministre, à la télévision, le soir du référendum...

## Menace de...

(Suite de la première page)

huit heures sur la route 155 dans la région de la Mauricie. Les personnes appréhendées seront accusées de méfaits publics.

Les dirigeants de l'ANCAI doivent s'entretenir avec le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, aujourd'hui, afin d'exposer une fois de plus les problèmes des camionneurs artisans. Le président de l'ANCAI, M. Dubé, a déjà conversé longuement avec M. de Belleval ces derniers jours mais rien n'a semblé changer dans ce dossier.

### Réunion des camionneurs

Dimanche, le 6 juillet, tous les représentants des associations régionales et de comtés de l'ANCAI à travers la province sont convoqués à une importante réunion à Québec; selon M. Dubé, la réunion permettra de faire le point sur les problèmes, informer les camionneurs sur les pourparlers avec le ministre des Transports, et voir l'ampleur des moyens de pression à entreprendre s'il y a lieu.

Le président de l'ANCAI a parlé des menaces qui planent sur un blocage des routes conduisant en Gaspésie, de même que de l'intention ferme de camionneurs furieux qui veulent répéter la "marche de 1976" alors que de lourds mastodontes ont bloqué la circulation autour de la colline parlementaire, à Québec.

L'attribution des contrats, le non-respect des postes d'affectation, la rémunération et les conditions de travail de certains camionneurs constituent les principaux problèmes que rencontrent les camionneurs artisans, en plus d'un manque de travail.

## Cadavre repêché

Un bateau de plaisance a repêché, hier, vers 17h, le cadavre putréfié d'une femme. Le corps a été trouvé flottant à la dérive sur la rivière Saguenay, à six milles en amont de Tadoussac, dans le comté de Dubuc.

La Sûreté du Québec croit que le corps a reposé durant plusieurs semaines dans le Saguenay, vu l'état de décomposition avancé du cadavre. Les policiers ignorent l'identité de la femme.

Au moment de la découverte, la noyée portait des pantalons en jeans, un coupe-vent en velours beige, une chemise à carreaux, des bas bleus et une seule botte jaune. Elle n'avait aucun bijou sur elle. Elle mesure environ cinq pieds quatre pouces et pèse à peu près 125 livres.

Le poste de Tadoussac, de la Sûreté du Québec, mène l'enquête. Tout renseignement pour identifier le cadavre peut être transmis aux policiers du poste de Tadoussac, à 235-4486.

## le mot du jour

### Une curiosité

Un écornifleur: est-ce un parasite ou un curieux? Si vous croyez que c'est un parasite, vous avez raison. C'est une faute de prendre un écornifleur ou un "écornifleux" pour un fouineur ou un curieux.

Pierre BELLEAU

## Numéro gagnant du tirage de vendredi dernier

MONTREAL — La direction de Loto-Québec a décidé que le numéro gagnant du tirage du vendredi 27 juin est 8-9-3. Seuls les détenteurs de ce numéro gagnant peuvent être payés.

Une erreur humaine a malheureusement amené un porte-parole de Loto-Québec à transmettre un mauvais numéro, soit 8-7-3. Il est à souligner que l'agence Teibec n'est pas responsable de la publication du mauvais numéro.

La direction de Loto-Québec tient donc à s'excuser auprès de sa nombreuse clientèle et de ses détaillants de cette erreur.

**La Quotidienne**  
Tirage de lundi  
**2-5-3**  
Pas de tirage, hier  
Informations: 643-8990

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30  
Samedi: 9h00 à 13h00  
RENSEIGNEMENTS REDACTION  
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no. 1206.

# vente jours d'été



## T-shirts «Pierre Cardin»

rég. \$20. **15.99**

manches courtes, col chemisier, poche poitrine, boutons à l'encolure, poly/coton blanc, beige, brun, bleu, rouge, marine

Le **31** pour hommes  
**ceintures**  
rég. jusqu'à \$20. **9.99**  
ceintures élastiques extrémités en cuir, étroites en cuir glacé, en cuir de vachette fini daim, cuir coutures sellier...

## complets d'été

rég. jusqu'à \$275. **159.95**  
complets d'été tous taillés dans de souples matières telles que coton et polyester, tout coton... mille raies, unis, iridescents... vestons épaules naturelles, pantalons droits avec ou sans plis



Le **31** pour hommes  
**maillots de bain**  
rég. jusqu'à \$20. **12.99**  
coupe shorts, en polyester et coton, unis ou avec bande contrastante, encoche sur le côté

Le **31** pour hommes  
**pantalons**  
rég. jusqu'à \$45. **24.95**  
pantalons ligne droite en polyester et coton ou tout coton

Le **31** pour hommes  
**chemises «Hathaway»** **19.99**  
rég. jusqu'à \$35.

coupées dans un léger mélange de poly/coton facile d'entretien, chemises manches longues, aux couleurs estivales. 14 à 17 1/2

la maison **simons**

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

R.I.  
R.II  
R.III

## La bénédiction des bateaux de pêche une tradition qui renaît

par Jean Didier FESSOU

**RIVIÈRE-AU-TONNERRE** — S'il est un événement qui remonte dans la nuit des temps et dont la tradition se perd un peu plus chaque année, c'est bien celui de la bénédiction des bateaux de pêche et, ensuite, de la mer.

Pourtant, vendredi, les pêcheurs de Rivière-au-Tonnerre ont renoué avec la tradition à l'occasion de la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire de leur église et de l'ouverture du festival du crabe. Cérémonies présidées par l'évêque du diocèse de Haute-rieville, Mgr Roger Ebacher. Et, pour tout dire, les cérémonies à caractère religieux ont pris le pas sur les activités profanes.

### La bénédiction de la mer

Dès 15h, vendredi, les paroissiens

se rassemblaient sur le quai et la plupart d'entre eux embarquaient à bord des petits bateaux de pêche. Bateaux joliment décorés pour la circonstance.

Puis, au milieu de la foule, assisté du père Méthot, curé de la place, Mgr Ebacher procédait à la bénédiction de la flottille de pêche et invitait les fidèles à remercier Dieu pour les largesses dont il gratifie son peuple.

"On m'a dit que cette année la pêche est excellente et que rarement les crabes ont été aussi beaux et aussi abondants."

Enfin, c'était le départ en mer sur un cantique spécialement conçu pour la circonstance. Et, aussitôt franchie la passe du havre, les petits bateaux furent la proie d'une mer passablement agitée. Malgré le fort roulis et

le fort tangage, la bonne humeur et la piété imprégnèrent la cérémonie. Au large, Mgr Ebacher bénit la mer et jeta une couronne de fleurs par-dessus bord.

### Une soirée théâtrale

De retour au quai une poignée "d'officiels" se concertèrent longuement pour décider à quel bateau attribuer le prix de la meilleure décoration.

Après une longue analyse des mérites décoratifs des uns et des autres et après avoir éliminé le vainqueur de l'an dernier, ils décidèrent à l'unanimité d'attribuer le prix à La Gaspésienne, propriété de M. Jean-Paul Lapière.

Enfin, dans la meilleure des traditions, un banquet rassembla tout ce que la moyenne côte compte de prêtres et de religieuses plus une

poignée de laïcs triés sur le volet. Au menu: du crabe.

Puis une concélébration religieuse présidée par l'évêque attira une foule considérable à l'église Saint-Hyppolite. Ferveur, piété religieuse, bonne humeur, fierté se lisaient sur le visage des paroissiens et des nombreux touristes présents, venus là pour le Festival du crabe.

Enfin, une petite soirée théâtrale attira près de 300 personnes dans la salle paroissiale. Au programme: des petites scénettes moralisatrices ou à caractère religieux. Une soirée organisée de "main de maître" par les religieuses de Rivière-au-Tonnerre et qui fit dire à plusieurs spectateurs:

"On n'avait pas vu ça depuis notre enfance."  
Ou encore:

"Les curés ont voulu se faire plaisir et ils y sont arrivés."  
Ou, plus ironiquement:  
"L'église a 75 ans et la soirée théâtrale aussi. Ils ont dû le faire exprès."

### Le Festival du crabe

Et déjà, au dehors, les festivités plus laïques du Festival du crabe prenaient le dessus. Elles devaient durer trois bonnes journées et attirer des centaines de personnes à Rivière-au-Tonnerre.

Organisées par Julien Bourque, ces festivités furent marquées par de nombreux tournois sportifs, par une grande absorption de bière et, bien sûr, par une dégustation permanente de crabe.

La musique disco remplaça les cantiques et les chants grégoriens des cérémonies religieuses et, de

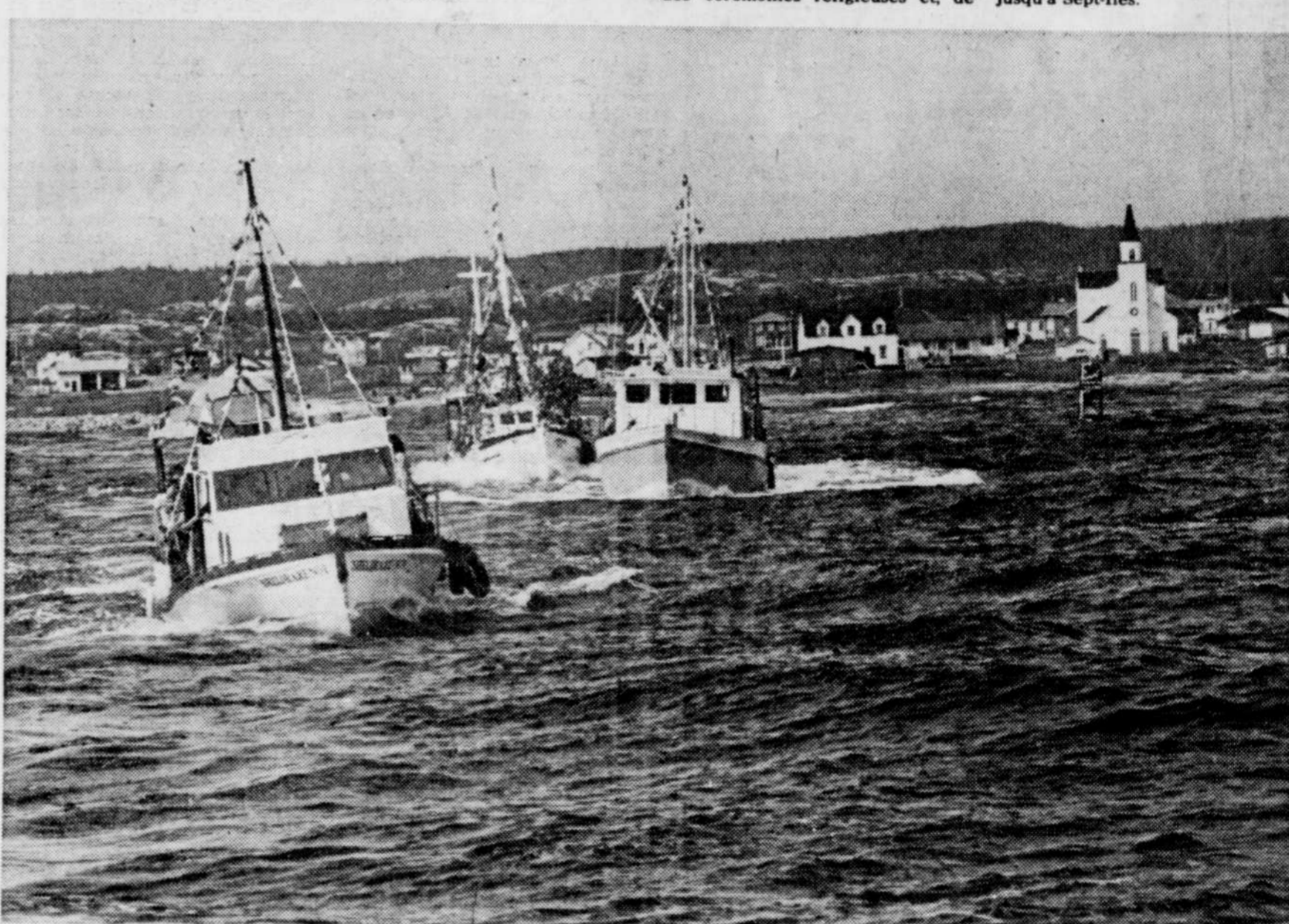
place en place, plusieurs feux indiquaient que des groupes étaient en train de fêter le crabe.

Même le club de van de Sept-Iles avait fait le voyage jusqu'à Rivière-au-Tonnerre et, pragmatique, avait installé son camp à côté même de la tente d'une célèbre marque de bière.

Deux ombres au tableau: le temps froid d'abord; l'absence de chambres pour les touristes de passage. Et quelques visiteurs durent rebrousser chemin jusqu'à Sept-Iles, faute de pouvoir coucher sur place. Quelques-uns même, dont le journaliste du SOLEIL, firent la route en pleine nuit jusqu'à Havre-Saint-Pierre pour tenter de trouver une chambre d'hôtel libre. Peine perdue: ils durent se résigner à retourner jusqu'à Sept-Iles.



Mgr Ebacher jetant une couronne de fleurs à la mer



Une mer assez houleuse ballottant les bateaux décorés pour cette cérémonie de bénédiction.

**Solde fraîcheur et plaisir!**  
Notre sélection est imbattable... tous les modèles à prix réduits!  
de **14.99**

- Jusqu'à \$24 Costumes 2 pièces 14.99
- Jusqu'à \$20 Couvres-tout 14.99
- Jusqu'à \$32 Costumes 1 pièce 19.99 & 24.99
- Nouvelles couleurs piquantes
- Toutes les formes
- Les plus nouveaux détails, haute coupe tels que... cuisses

Portez cette allure de fraîcheur et plaisir

Fleur de Lys, Place Laurier, Place Québec **Fairweather**

Sans-foi de la carte: Utilisez la carte Fairweather, VISA, master charge ou American Express.

### Vote de grève

**MARSOUI** — Les 16 employés de l'usine de sciage Bobois, à Marsoui, propriété de la Consolidated-Bathurst, ont voté à 100 pour 100 en faveur du déclenchement de la grève dès cette semaine.

**Pensée du jour**  
"la démocratie, c'est le pouvoir pour les poux de manger les lions."  
(Clémenceau)

**RESTAURANT LA SAUVAGÈRE**  
St-Jean-Chrysostome  
839-7914

**LES FLORALIES**  
Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMÉRIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux.

Transport en autocar.

**VOYAGES PARADIS**  
Place Tanguay | Carrefour Lévis | Carrefour Charlebourg  
833-6823 | 627-0911

Voyageur

# Papeterie dans l'Est Décision prise dans 45 jours

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil  
RIMOUSKI — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a affirmé lundi à Mont-Joli que l'implantation d'une papeterie dans l'Est du Québec ne

faisait aucun doute dans son esprit, que la décision sera prise d'ici un mois ou un mois et demi. "J'ai confiance", a-t-il ajouté, "qu'elle ne devrait pas déplaire aux gens de la vallée de la Matapédia".

M. Lévesque, qui rendait sa première visite dans la Matapédia depuis son élection, était accompagné du député Léopold Marquis et participait à une journée de visites, d'inaugurations dans le

cadre des fêtes du centenaire de Mont-Joli, laquelle se terminait par un pique-nique auquel ont participé plus de 300 personnes et qui avait lieu au parc Richelieu de Mont-Joli.

exercées pour que l'usine soit construite dans la vallée. Il a également dit que son gouvernement a le devoir de se soucier de l'environnement et particulièrement de la protection de la rivière à saumon de la vallée.

### L'autoroute

Interrogé également au sujet de l'autoroute Cacouna-Mont-Joli, M. Lévesque a dit que cette route coûterait entre \$80 et \$150 millions, plus \$2 ou \$3 millions annuellement pour l'entretien, ce qui en fait pour l'instant un projet difficilement rentable. Il a dit cependant que les probabilités étaient plus fortes pour la route de contournement Bic-Mont-Joli, précisant qu'aucun budget n'était disponible cette année, mais que les chances seraient plus grandes l'an prochain.

Interrogé sur les offres de financement formulées par le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, le premier ministre a précisé que l'offre de M. de Bané, concernant la différence des coûts d'implantation.

Que l'usine soit construite dans un endroit au ou dans un autre, a commenté M. Lévesque, les coûts d'implantation ne diffèrent pas pour la peine; ce sont les coûts d'exploitation qui pourront varier considérablement, ce sur quoi il a invité le ministre de Bané à étudier davantage le dossier.

Lors d'une brève réception à l'hôtel de ville, le premier ministre a principalement traité de ce projet de papeterie qui coûtera environ \$220 millions et qui devrait créer de 400 à 500 emplois. Un projet de cette envergure, a-t-il dit, ne s'improvise pas, et depuis sa conception en 1977, il a fallu résoudre passablement de problèmes.

### Pressions et environnement

Faisant allusion aux récentes manifestations dans la vallée de la Matapédia, M. Lévesque a dit que son gouvernement tiendrait compte des pressions

## L'unijambiste Fox est arrivé à Ottawa

OTTAWA (PC) — Terry Fox, qui s'est fait amputer la jambe droite au-dessus du genou il y a trois ans pour freiner un cancer des os, a traversé Ottawa au pas de course lundi, après avoir franchi 3.100 km sur les 8.320 km de son parcours d'un bout à l'autre du Canada.

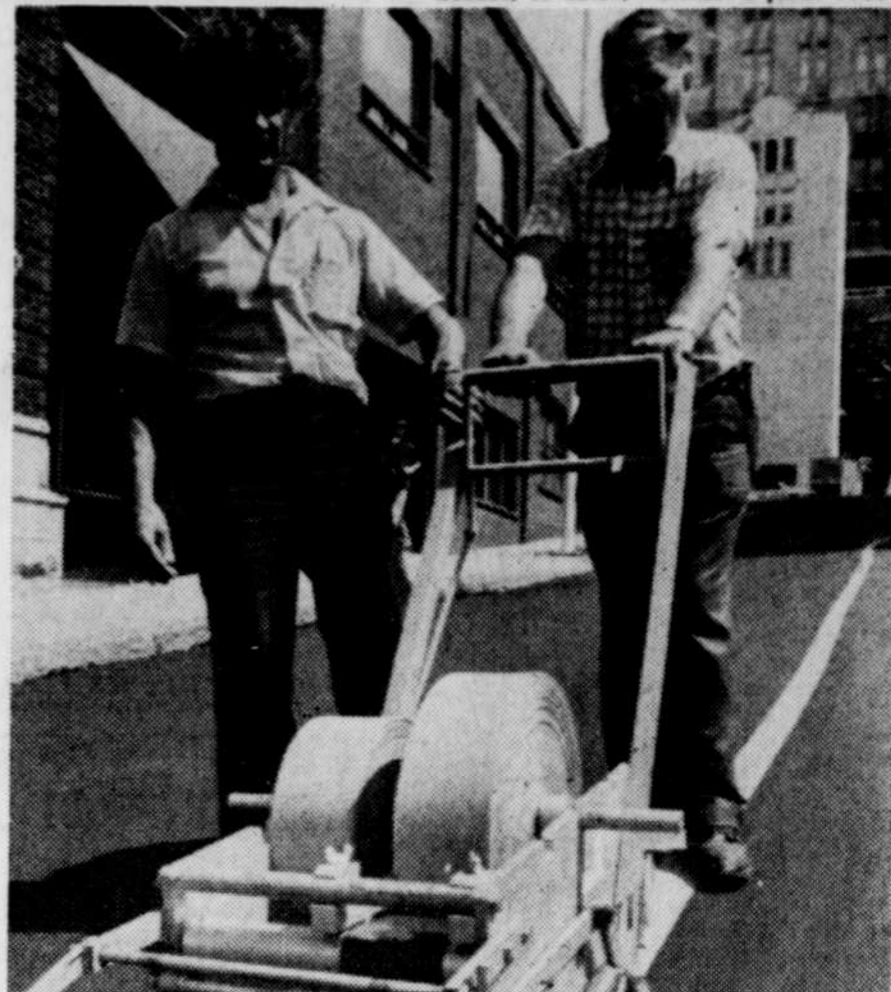
M. Fox, qui a entamé son marathon de l'espoir le 12 avril à Saint-Jean de Terre-Neuve, dans le but d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer, court 42 km par jour. Il compte arriver à Victoria à la fin d'octobre.

Comme M. Fox s'approchait d'Ottawa en venant de l'est, deux cyclis-

tes torontois se dirigeaient vers la même ville à partir de l'ouest.

Ils recueillent des dons sur leur trajet qui est différent de celui que M. Fox empruntera pour se rendre à Toronto. Ils apporteront un chèque de \$100.000 à la Société canadienne du cancer, estime-t-on.

Un porte-parole de la société a déclaré, lundi, que M. Fox avait recueilli jusqu'à présent quelque \$500.000. Son objectif est de \$1 million. La chaîne d'hôtels Les Quatre Saisons s'est engagée à verser \$2 le mille pour un parcours d'environ 5.000 milles et elle incite 1.000 autres compagnies à faire de même, pour un objectif global de \$10 millions.



### Lignes collées

La ville de Québec a posé, hier après-midi, sur la rue de la Couronne, des lignes non

pas peintes, mais collées sur l'asphalte. Il s'agit d'un procédé qui dure trois fois plus longtemps que les lignes conventionnelles. Cette méthode

pourrait être plus séduisante puisque la substance employée contient de minuscules billes de verre réfléchissant la lumière des phares, le soir.

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'A 21 H.

**SUPERBE SOLDE ESTIVALE DE FOURRURES**

Épargnez sous le soleil, et ayez chaud cet hiver!

**HOLT RENFREW**

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

2 HRES STATION. GRATUIT. PARC-AUTOS. PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

### SERIEUX INCENDIE A L'EDIFICE TURCOTTE & LETOURNEAU SITUÉ AU 376, RUE DU ROI ET 330, DE LA COURONNE

Un important incendie a détruit le 5e étage de cet immeuble qui abrite le magasin de meubles québécois Henri Turcotte Meubles Ltée.

Par conséquent, notre magasin sera fermé pour quelques jours afin de préparer la grande vente de réouverture qui sera annoncée dans ce journal.

Nous remercions notre distinguée clientèle de sa précieuse collaboration et l'invitons à surveiller les excellentes aubaines que nous préparons à son intention sur tous les meubles et appareils ménagers légèrement endommagés par l'eau et la fumée.

**HENRI TURCOTTE LTEE**  
330, de la Couronne, Québec  
529-3365

### Miracle Mart CORRECTIONS

Il s'est glissé quelques erreurs dans notre cahier publicitaire "DOLLARS EN FÊTE" distribué dans les foyers le mercredi 2 juillet.

- Page 2 — Les lettres "B" et "C" des illustrations des produits 3/\$2.00 devaient être interverties.
- Page 3 — L'illustration de l'ouvre-boîtes "D" à \$1.00 est incorrecte.
- Page 4 — Dans le texte du séchoir à cheveux Jerome Alexander, vous auriez dû lire 1200 watts au lieu de 1000 watts.
- Page 4 — Des problèmes de livraison nous empêchent de vendre le jeu de peinture par numéros, il sera disponible un peu plus tard.
- Page 5 — Le punch hawaïen est vendu en paquet de 3 sachets à 3 paquets pour \$2.00.
- Page 7 — Le Jean Lee pour garçons de 14 à 18 ans est également offert dans le modèle à jambes droites.
- Page 8 — Le prix ordinaire du ruban cellulosique Miracle Mart aurait dû se lire .69 au lieu de .59.
- Page 9 — Le prix ordinaire des cartes à jouer Planète aurait dû se lire \$1.89 au lieu de \$1.69.

Nous nous excusons des incon vénients que ces erreurs auraient pu causer à notre clientèle.

### PEANUTS

Vas-y, Charlie Brown, envoi-le lui une bonne vieille pétriture!

Comment tu vas surprendre le frappeur avec une balle secrète si tu mets tout le voisinage au courant?

T'as raison, Charlie Brown... j'aurais dû penser à ça...

Psst!! Envoie-lui une bonne vieille pétriture!

### Dr BEAUDOC

Ce ne sera plus très long, M. Tynan. D'ici quelques minutes vous serez un heureux papa. Café?

Non, merci. Je suis incapable de manger ou de boire!

C'est un fils, tel que promis!

En parfaite santé. Et votre femme va très bien!

### MUTT et JEFF

Jim veut que je fasse ça pendant une heure mais je peux même pas toucher mes orteils!

Ta bedaine est dans le chemin!

C'est justement! Faut que ma graisse et que mes muscles ne montent dans le cou! J'aimerais bien trouver un moyen plus rapide!

Etends-toi, Mutt!

### SOURIS MIQUETTE

J'AI REUSSI ENFIN À ME DÉBARRASSER DE MA PEUR DES CHATS NOIRS...

MAIS MAINTENANT, J'AI PEUR DES COLEOPTÈRES NOIRS!

### SCAMP

PIERROT EST BIEN DÉCIDÉ À GAGNER LA COURSE ENTRE OISEAUX!

IL S'ENTRAÎNE COMME UN FOU!

POUF... POUF... SI... SEULEMENT... JE... TIENS... LE COUP... JUSQU'AU DÉPART...

### HAGAR L'HORRIBLE

Deux bières s'il vous plaît

LA FIN EST PROCHE

Vite ça resse!

### BLONDINETTE

HORTENSE, HORTENSE, HORTENSE

Marjolaine Marjolaine

### LES PIERRAFEU

AGATHE! Enlève immédiatement tes pieds de sur la table!

Elle n'a jamais fait ça avant! Où a-t-elle bien pu apprendre ça?